

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année — N° 367

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES
7 Novembre 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

DETECTIVE

LE DOUBLE CRIME DE CAEN



Devant les corps de ses victimes, le
misérable André Martin, l'assassin
des époux Tidrick, n'a pu, à bout de
résistance, qu'avouer son forfait.

Lire, page 4, 5 et 6, l'enquête de notre envoyé spécial Emmanuel CAR

LA BRIGADE AMOUREUSE

Thury-Harcourt (De notre envoyé spécial).

Un vaudeville militaire qui a mal tourné.

On était d'abord en plein Courteline. Et puis on tomba dans le mélodrame.

Tout serait drôle dans cette affaire s'il n'y avait la mort tragique d'une pauvre femme empoisonnée.

Et si deux hommes ne s'accusaient mutuellement de ce meurtre.

Ces deux hommes sont deux gendarmes — deux ex-gendarmes maintenant : l'ex-gendarme Lepareur et son ex-chef de brigade Montigny.

L'un dut quitter l'uniforme au moment du drame. L'autre fut arrêté l'autre jour aux assises, à la suite du coup de théâtre qui interrompit la troisième audience.

Lepareur, qui était inculpé d'avoir empoisonné sa femme, avec la complicité de sa maîtresse, a dénoncé en effet son ancien chef dans une lettre remise aux juges : « C'est lui, dit-il en substance, qui fit acheter la drogue mortelle, car il était l'amant de ma femme et le père de l'enfant qu'elle portait depuis quatre mois. »

On a confronté les deux hommes : Montigny proteste et nie. Lepareur s'acharne à charger l'ancien maréchal des logis de la terrible accusation.

On peut s'étonner qu'il ait attendu si longtemps — plus de sept mois — pour dénoncer celui qu'il accuse aujourd'hui, et qu'il ait choisi, pour le faire, l'heure où la justice allait fixer son destin.

C'est le 16 mars dernier que le drame eut lieu. Presque aussitôt le petit village normand de Thury-Harcourt connut la nouvelle.

Revenant de tournée de nuit, avec son chef, le gendarme Lepareur avait trouvé sa femme étendue sur son lit et inerte. La malheureuse avait absorbé un liquide bleuâtre à base de strychnine.

Manifestant un grand chagrin, Lepareur déclara que sa femme, neurasthénique, s'était suicidée :

— Elle attendait un cinquième enfant, déclara-t-il à ceux qui l'entouraient. Cette nouvelle charge l'effrayait. Elle n'avait plus de goût à vivre. Ma pauvre femme s'est empoisonnée. C'était une bonne ménagère, une bonne épouse. Je ne pourrai survivre à ce malheur qui brise mon existence.

On eut bien du mal à l'empêcher de mettre à exécution son funeste projet. Lepa-

reur brandissait son revolver, et faisait le geste d'en diriger le canon sur sa poitrine. Comme on lui enlevait son arme, il voulut nouer autour de son cou un cache-nez et se pendre.

Tant de détresse attristait tous ceux qui assistaient à ces scènes navrantes. Chacun se proposa pour réconforter l'infortuné gendarme, pour l'aider, le soutenir dans son malheur.

Cependant, le chef de brigade Montigny, après avoir mis de côté le flacon qui avait contenu le poison, informait son supérieur direct, le lieutenant Digard, de Falaise, de l'événement.

— Il y a un suicide à la brigade, la femme du gendarme Lepareur...

— Eh bien ! fit le lieutenant, je n'y peux rien. Si le docteur délivre le permis d'inhumer, enterrez la victime.

Le docteur délivra le permis d'inhumer. « Mort naturelle », écrivit-il. Sur cette formule, il faut d'ailleurs s'expliquer : un empoisonnement volontaire est une mort naturelle. Quand il y a meurtre, il y a « mort suspecte ».

Les formalités légales ainsi remplies, on conduisit au cimetière le corps de Mme Lepareur.

Dans la fosse ouverte, les premières pelletées de terre étaient jetées, lorsque le coup de théâtre se produisit.

Un message était parvenu : le Parquet de Falaise donnait l'ordre de surseoir à la funèbre cérémonie et de pratiquer d'urgence l'autopsie de la défunte.

La mort de Mme Lepareur était devenue suspecte aux regards de la loi. Une lettre anonyme avait révélé que le suicide était douteux, puisque, un mois avant, une tierce personne avait annoncé le drame : Mme Lepareur devait être empoisonnée. Elle devait l'être à petites doses. Et huit jours avant le drame, cette même personne avait ajouté : « Dans une semaine, la femme du gendarme sera claquée... »

On conçoit l'émotion des magistrats de Falaise lorsque cette lettre tomba sous leurs yeux. Comment auraient-ils pu penser que ce « suicide », légalisé par le médecin du pays, confirmé par un chef de brigade, cachait un crime — et de tous le plus lâche, le crime par poison. Et cela à l'endroit même où le crime est poursuivi, où la loi trouve ses défenseurs, dans une brigade de gendarmerie !

Il fallait agir vite. Le temps pressait. Il fallait retrouver l'auteur de la lettre dénon-

Ce sont les déclarations de Mlle Vengeon, la jeune domestique de l'instituteur Coquièrre, (à droite) qui décidèrent l'action de la justice.

ciatrice, lui demander sur quoi il appuyait sa terrible accusation. On montra l'écriture sans nom, un peu partout.

— Ça, c'est l'écriture de l'instituteur de Cesny-Bois-Halbout, fit quelqu'un, c'est sûrement monsieur Coquièrre.

— C'est vrai, c'est moi, dut convenir l'instituteur, mais si vous désirez connaître la vérité, interrogez ma bonne. Ce sont ses confidences qui m'ont décidé à vous envoyer cette lettre.

On interrogea la bonne, Mlle Vengeon, une jeune paysanne aux joues roses. La servante fut catégorique :

— Eh bien, voilà, dit-elle, c'est Emilienne, Emilienne Hersent, qui m'a déclaré, il y a un mois, que Lepareur voulait se débarrasser de sa femme, enceinte d'un cinquième enfant. C'est Emilienne qui fut chargée d'aller à Caen chercher de la strychnine. Elle se fit passer pour la femme d'un garde-chasse et déclara que le poison était destiné à tuer des renards. Le pharmacien refusa de délivrer de la strychnine sans ordonnance, mais vendit à Emilienne un produit à base de strychnine, « la Taupicide ». Emilienne rapporta le flacon. Elle était joyeuse, car, disait-elle, Mme Lepareur disparue, Lepareur l'épouserait... Il lui avait promis dans une lettre. Il devait persuader sa femme de prendre la drogue pour se faire avorter. Sans méfiance, la femme du gendarme absorberait le poison. « Le deuil sera cruel pour l'opinion publique, mais joyeux pour moi », ajoutait Lepareur...

Devant d'aussi graves révélations, les magistrats de Falaise n'hésitèrent pas. Si cruelle que fût cette obligation, il fallait sans tarder arrêter Lepareur.

On arrêta aussi Emilienne Hersent, en l'inculpant de complicité.

Et tandis qu'on emmenait le couple vers la prison, on déterrait le cercueil de la morte. On procédait à l'autopsie du corps déjà décomposé. On put établir que la mort avait été foudroyante — dix minutes au plus après l'absorption du poison. La dose de strychnine trouvée dans l'estomac était de l'ordre de 67 centigrammes, alors que la dose mortelle est de 5 centigrammes !

La nouvelle tomba comme un coup de tonnerre dans Thury-Harcourt, et tous ceux qui jusqu'alors n'avaient osé ouvrir leurs lèvres commencèrent à parler. Les langues se délièrent. Que le gendarme Lepareur ait voulu, sous prétexte de la faire avorter, supprimer sa femme. Parbleu ! quoi d'étonnant ? Quand le désordre, le laisser-aller, s'installent quelque part, on ne sait jamais comment ça finira. Or, précisément, la plus franche pagaie régnait à la maréchaussée de Thury-Harcourt.

Il est des brigades où les gendarmes rivalisent d'émulation pour atteindre le plus grand nombre de contraventions. Ce n'étaient pas des procès-verbaux que collectionnaient les gendarmes de Thury-Harcourt, mais les conquêtes galantes. Ce n'était pas

l'amour-propre de leur austère mission, mais l'amour, l'amour du jupon, qui guidait leurs pas sur les routes des paisibles et vertes campagnes.

Ne croyez pas qu'ils gendarmes Soient toujours des gens sérieux Mais non, mais non, mesdames, Mais non, mais non, messieurs.

chante Mireille.

Les gendarmes de Thury-Harcourt avaient de leur devoir une conception particulière en non-réglementaire. Ces gendarmes non-motorisés étaient des coureurs. Ils couraient les femmes et braconnaient sur les terres les plus légitimes de leurs concitoyens. Si l'honneur de leur charge n'était pas respecté, la discipline était sauve.

Le chef de brigade Montigny donnait l'exemple. Il était même, en sa qualité de chef, le plus ardent de cette brigade qu'on avait fini par surnommer la brigade amoureuse, et qui mériterait aussi d'être appelée la brigade demi-mondaine...

Belles ou laides, avec ou sans sex-appeal, le trop galant chef les désirait toutes.

On raconte même qu'il s'adressa un jour à une garde-barrière énorme et moustachue. La garde-barrière voulut aussi garder sa vertu. Elle repoussa les avances du brigadier à coups de sabots. Vexé, le représentant de la maréchaussée dressa un procès-verbal pour outrages. Traduite devant la justice, la garde-barrière fut condamnée, malgré ses protestations, et par la suite, perdit sa place pour avoir voulu défendre sa vertu.

Suivant l'exemple de leur chef, les autres gendarmes faisaient de leur mieux. Seul, le troisième, le gendarme Anne, respectait son uniforme. Sans doute était-il chargé, au cours des tournées galantes, de scruter l'horizon.

— Anne, lui disait le brigadier, Anne, ne vois-tu rien venir ?

Mais la brigade amoureuse avait sa femme fatale, sa « vamp ».

Cette Sapho de village était une couturière, de 29 ans, Mlle Emilienne Hersent, à qui ses mœurs légères avaient valu le surnom imagé de « Minette ».

« Minette », depuis l'âge de 14 ans, accordait ses faveurs selon le caprice de ses rencontres. De ses liaisons passées, elle conservait un double et tangible souvenir : deux fillettes, l'une d'un Italien, l'autre d'un garagiste du pays. Du moins, c'est ainsi qu'elle fixait, devant qui voulait l'entendre, la paternité de ses enfants.

C'est vers les entreprenants gendarmes qu'elle dirigeait depuis ses flèches perfides.

Mais vers lequel penchait le cœur de Minette ? Était-elle, comme on le suppose, la maîtresse de Lepareur et leurs projets d'union étaient-ils sincères ? Donnait-elle ses préférences au chef de brigade Montigny ? Ou bien les deux gendarmes n'avaient-



Le drame eut lieu à la gendarmerie de Thury-Harcourt (ci-contre).

ils d'autre privilège que de partager des faveurs accordées si généreusement qu'on ose dire qu'elles étaient tombées dans le domaine public ?

Devant les juges, Emilienne Hersent ne peut nier qu'elle fut chargée d'acheter de la strychnine et qu'elle rapporta, à défaut du mortel poison, un flacon de « taupicine ». Mais elle nie, et ses relations avec Lepareur, et les propos que dénonça la servante de l'instituteur.

Des témoins cependant confirmèrent l'existence des fameuses lettres où Lepareur promettait d'épouser « Minette » après la mort de sa femme.

— Je les ai vues ces lettres, déclara Mlle Vengeon.

— Moi aussi, continua à son tour, une ménagère de Cesny, Mme Lambert.

Mais, de son côté, le lieutenant Digard,

REUSE



Accusé d'avoir empoisonné sa femme, grosse d'un cinquième enfant, le gendarme Lepareur fut arrêté peu après les obsèques, en même temps que sa maîtresse, Emilienne Hersent.

vint affirmer à la barre que la lettre trouvée chez Emilienne Hersent, signée M..., est bien du maréchal des logis Montigny.

C'est dans cette atmosphère de confusion que se déroulèrent durant trois longues journées, les débats de cette étrange histoire. Et tout de suite, on eut l'impression qu'une singulière conspiration du silence avait dès le lendemain du drame paralysé l'action de la justice.

Les Normands ne sont pas des gens bavards et leur prudence est légendaire. A plus forte raison, restèrent-ils silencieux tant que ceux dont ils auraient pu dire bien des choses gardèrent le prestige de leur uniforme. Certes, ce « suicide » avait bien paru suspect à certains. Mme Lepareur, dans les rares instants où elle se confiait, n'avait jamais révélé que la perspective d'un cinquième enfant la désespérait.

— J'en ai bien déjà élevé quatre, disait-elle.

On fut surpris encore de constater que l'enquête sur « ce suicide » fut si rapidement menée, et qu'elle le fut par ceux-là même qui avaient intérêt à étouffer l'affaire.

Et l'on se répétait, enfin, sous le manteau, certaines histoires peu rassurantes, quant à la confiance qu'on pouvait accorder aux gendarmes de la brigade amoureuse. Nous avons connu ces temps-ci les « policiers-gangsters », la logique des choses devait créer à leur tour les « pandores-gangsters ». Toute proportion gardée, évidemment.

Une tolérance du règlement intérieur permet aux gendarmes de prélever sur la provision des écuries une petite quantité d'avoine pour nourrir leurs poules.

Mais ces poules-là étaient, elles aussi, si nombreuses que tout l'avoine y passait. Les chevaux dépérissaient à vue d'œil et ressemblaient de plus en plus à ces rossinantes étiées que chevauchent, dans la légende, les chevaliers de la Triste Figure.

— C'est bon, ordonna le commandant à son lieutenant, faites supprimer les poules de la brigade.

— Supprimer nos poules ? s'étonna le chef.

Il obtempéra, démenagea les poulaillers, et alla les cacher dans un coin de jardin, situé non loin de la gendarmerie.

Les chevaux dépérèrent de plus belle.

Tout cela, et bien d'autres choses encore, avaient fait repérer la brigade de Thury-Harcourt. Ne disait-on pas que Montigny et Lepareur, non contents de courir les jupons, couraient aussi, la nuit, derrière les lapins et avaient partie liée avec les braconniers qu'ils eussent dû poursuivre. Bref, même si aucun drame n'était survenu, un lessivage s'imposait. Lepareur arrêté, Montigny, déplacé, par mesure disciplinaire, dut démissionner. Frappé également d'une sanction grave, le gendarme Bidet dut, lui aussi, quitter l'uniforme et rentrer dans la vie civile. Bidet devint boucher, et Montigny, dont la femme est institutrice à Thury-Harcourt, revint, époux repentant, près de son épouse : il préparait, lorsqu'il fut arrêté, l'autre jour, aux assises, l'examen d'entrée dans la police.

Mais, cette nouvelle arrestation permettrait-elle d'éclaircir les dessous de ce drame obscur ?

Où en sommes-nous ? Un point est certain : c'est Lepareur qui chargea Emilienne Hersent d'acheter le poison.

Voulait-il vraiment faire avorter sa femme ?

— Comment saviez-vous que la strychnine était un produit abortif si puissant, lui demanda le président des assises ?

— Je le savais depuis quinze ans.

— En effet, c'est un produit radical, il supprime l'enfant et la femme.

Mais se voyant accablé par tous, Lepareur déclare aujourd'hui que Montigny était le père de l'enfant qui allait naître, qu'une dis-

cussion s'était élevée à ce sujet avec son chef, et que ce dernier avait lui-même proposé de supprimer le bébé. Dit-il la vérité ?

Cette question nous ramène au drame du 16 mars. L'énigme commence avec l'intention du geste. Peut-on admettre, quelque soit le coupable, qu'un gendarme, aux courants des choses de la vie, ait pu croire que l'absorption d'un produit destiné à détruire les taupes pouvait être sans danger ? Est-ce la malheureuse femme qui prit sur elle d'avaler une dose trop forte, pour hâter une délivrance qui tardait à venir ?

A huit heures et demie, ce soir-là, le chef Montigny et Lepareur partent en tournée de surveillance. Thury-Harcourt a clos ses volets. Une lumière brille dans le logement de Mme Lepareur. Lui a-t-on déjà préparé l'affreux breuvage, dont on a caché, d'ailleurs, le flacon à tête de mort. Quand on la retrouve, la pauvre femme est étendue inerte sur son lit, la tête à demi-cachée dans son bras replié. Sur ses lèvres, un peu de liquide bleuâtre a perlé. On interroge la petite Jeanne, l'aînée des quatre enfants, endormis dans une pièce voisine.

— Tu n'as rien entendu ? Personne n'est venu ?

— Personne !

— Maman n'a pas crié ?

— Non, ou plutôt si, elle m'a dit : « Jeanne, je suis bien malade... » Puis elle n'a plus rien dit et je me suis rendormie...

Telle fut la réponse de l'enfant. Quelle sera demain la réponse des deux hommes ? Chacun s'accuse d'avoir donné le poison. Chacun reproche à l'autre ses bonnes fortunes, ses complaisances, ses fautes. Les deux joyeux gendarmes de la brigade amoureuse, qui s'entendaient comme larrons en foire, sont aujourd'hui deux ennemis intimes que hante le fantôme décharné d'une morte...

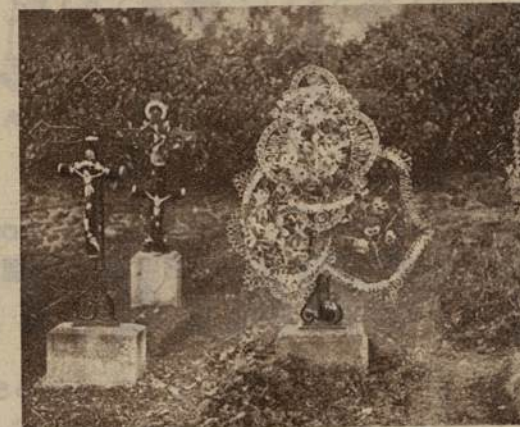
Marcel MONTARRON.



C'est dans une pharmacie de Caen qu'Emilienne Hersent acheta le fatal poison...



Un flacon de taupicide dont Mme Lepareur délaya le contenu dans un bol d'eau.



L'inhumation de la femme du gendarme fut interrompue par ordre du Parquet.



Lepareur et sa maîtresse comparurent devant la cour d'assises de Caen.



Depuis le coup de théâtre, l'ex-chef de brigade Montigny est également en prison.



L'ex-gendarme Bidet travaille maintenant dans une boucherie.



Mme Vauvert a gardé avec elle l'un des enfants naturels de "Minette", sa fille adoptive.

BRAVO ! JURÉS DU RHONE

Les jurés du Rhône viennent de condamner un monstre, Champ. Champ avait assassiné son petit en deux jours, une première fois en lui frappant le crâne sur le carreau de la cuisine. Comme il tardait à mourir, il le prit le lendemain par les pieds et frappa la tête noire de sang coagulé sur la rampe de l'escalier souffrit encore trois heures, affreusement. Puis, il mourut. Il avait vécu trois ans. Son martyre avait duré trois ans. Il est délivré. Les jurés du Rhône ont condamné son tortionnaire. A quoi ? à mort ? Non ! Ils ont fait mieux : aux travaux forcés à perpétuité. L'enfant a souffert trois ans. Toi, monstre, tu vas souffrir tous les jours qui te restent à vivre. Je ne compte pas sur la « Tertiaire » pour te rendre plus dur ton châtiment. Car, ayant commis ce crime, tu ne peux être qu'un mouchard. Mais, je compte sur les autres forçats. Homme punis de Guyane, je vous passe en consigne, Champ. Souvenez-vous : Champ, le monstre. Et surtout ne le clouez pas d'une lame au cœur sur son bât-flanc. Il faut qu'il vive, pour bien expier.

Et vous, jurés du Rhône, au nom des autres hommes, merci !

Marius LARIQUE.

A partir du 13 Novembre dans
L'ŒUVRE
Grand Concours
de Mots Croisés
50.000 FRs DE PRIX
Premier Prix : 10.000 Frs en espèces

16fr. BONNE MONTRE
 25 Extra plate
 La Chrono inaltérable... 19 frs
 Bracelet forme ronde, homme ou dame... 25 frs
 forme allongée homme ou dame 32 frs
 Exp. cont. remb. Echange admis
 Entretien gratuit, garanti 5 ans
E.V. LYND près Besançon
 Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette
 Métro Cadet Ouvert aussi le Samedi après-midi

CONDAMNÉ A MORT ET POURTANT VIVANT

Un septuagénaire parisien, demeurant rue Oberkampf, M. L., a essayé la Poudre Maclean, après avoir souffert pendant 8 ans de maux d'estomac, et voici ce qu'il écrit :

« Après avoir dépensé beaucoup d'argent pour essayer de me guérir de maux d'estomac, j'ai enfin connu la Poudre Maclean, et, depuis trois mois que j'en prends, je n'ai plus aucune douleur. J'en suis d'autant plus ravi qu'après quatre radios ayant décelé un ulcère de l'estomac, j'avais presque été condamné à mort si je ne me laissais pas opérer. Inutile de vous en dire plus long, je ne vous ferais jamais assez de compliments. »

Quel que soit le genre de troubles gastriques dont vous êtes atteint, hâtez-vous d'essayer la merveilleuse Poudre Maclean, préparée selon la formule d'un des plus grands spécialistes de l'estomac. Elle est en vente chez tous les pharmaciens, au prix de Frs 9, — le flacon et Frs 14,85 le double flacon, portant la signature ALEX-C. MACLEAN.



L'AMOUR et la CHANCE vous seront donnés

GRATUITEMENT

par la possession de la mystérieuse
FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant **15 JOURS** sans engagement de votre part.

≡ Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des **MAGES D'ORIENT**.

≡ La Science même s'incline devant sa puissance. Des **PREUVES SCIENTIFIQUES** et des **ATTESTATIONS PAR MILLIERS** nous parviennent même des gagnants de la **LOTÉRIE NATIONALE** et sont à votre disposition.

≡ Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

≡ Choisissez la fleur que vous désirez, rose ou œillet blanc. Sûr de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

≡ Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre horoscope, les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique **GRATUITS**.

Indiquez vos prénoms, date de naissance, heure et lieu si possible, écrivez vous même et joignez 3 francs en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret.

(délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR, 30, rue Franklin, LYON
 Lui seul vient vraiment d'Orient

LES VRAIS SECRETS de la puissance et de l'amour mis au pouvoir de l'homme et de la femme : 3 fr. 50. Pour plaire, se faire aimer : 17 fr. Pour ramener l'infidèle 10 fr. Pour connaître l'avenir par l'astrologie : 50 fr., les cartes : 10 fr. Voyance : 20 fr. La science du bonheur et du succès, par l'utilisation des forces Radio-Actives : 17 fr. Catalogue franco. L'INITIATEUR A VIESLY (Nord).

CURÉMAIL
 MARQUE BUHLER
 POUR LA PORCELAINE, L'EMAIL, LA CÉRAMIQUE, L'ALUMINIUM

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

Fr. 37- Fr. 60-
 100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
 Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : **Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 E.T.), Londres W1**

LE DOUBLE



C'est un cafetier, M. Albert Mary, qui révéla avoir vu le bijoutier avec Martin.



Dès la première nuit de l'enquête, des recherches commencèrent dans le jardin de Martin.



L'entraîneur Martin avait engagé un nouveau lad pour soigner ses chevaux.



Caen (de nos envoyés spéciaux) :

Au numéro 131, de la rue Saint-Pierre vivait, depuis une trentaine d'années, un couple curieux : les époux Roussel. Auguste-Pierre Roussel était né dans le Cotentin, le 11 juillet 1871. Mis en faillite dans le premier magasin d'horlogerie qu'il avait monté à Caen, il s'était marié à une petite Belge, née Blanche Tidrick, pour en ouvrir un second sous le nom de sa femme. Celle-ci, après un gain, non content d'adopter à leur commerce des horloges celui des armes et des bijoux, avait rapidement transformé l'étroite bijouterie de la rue Saint-Pierre où ils s'étaient installés, vers 1904, en une sorte de Mont-de-Piété clandestin. Du prêt à l'usure, le pas fut vite franchi. L'invasion de cette ville universitaire, après guerre, par des étudiants slaves, toujours à court d'argent, n'avait pas peu contribué à augmenter la fortune et la popularité des époux Roussel-Tidrick. Mais le mari y avait perdu son nom. On ne connaissait plus, à Caen, que le père et la mère Tidrick.

Avec l'âge, l'homme était devenu sourd, et impotent en raison de son embonpoint. Il pesait dans les 130 kilos. La femme, sans défense, redoublait de méfiance. Le couple ne s'absentait guère : jamais plus de quelques heures, et encore, avant de s'éloigner, verrouillaient-ils leur magasin de toutes les façons, mettant en batterie, à l'intérieur, trois canons détonateurs d'alarme. Les voisins savaient aussi que cette même défiance obligeait le père Tidrick à porter sur lui tout l'argent de son commerce, en moyenne, une vingtaine de mille francs.

— Attention, vous tentez le diable ! lui disait-on.

— Celui qui m'escoffiera, répondait-il, n'est pas encore né. D'ailleurs, nous ne fréquentons que des amis très sûrs.

— Oui, ripostait sa femme d'un ton aigre, sauf quand des galopiaux t'emmènent en bamboche !

De fait, de temps à autre, des jeunes gens avec qui le père Tidrick sympathisait, l'entraînaient dans de mauvais lieux. Si bien que la bijoutière avait décidé de ne plus le laisser partir seul, le soir, à aucune condition.

~ ~ ~

Le mercredi 23 octobre, dès l'aube, quelle ne fut pas la surprise des habitants du quartier Saint-Pierre, en constatant que le rideau métallique qui fermait la porte d'entrée de la bijouterie était complètement fermé. On frappa au rideau. A l'intérieur, personne ne répondit.

Le soir, l'inquiétude des voisins était telle que le commissaire d'arrondissement, M. Doucet, fut alerté. Il vint sur place, souleva le rideau, que rien ne retenait, et pénétra dans la boutique et le logement des époux Tidrick. Les meubles étaient en ordre. Rien d'anormal ne fut constaté, sinon que les trois canons d'alarme n'avaient pas été chargés et que les deux chats du ménage miaulaient, affamés, dans la cuisine.

Il est impossible que des gens si prudents soient partis de leur gré en laissant leur magasin ouvert à tout venant, disait-on. Ou ils ont été attirés dehors, par surprise, et retenus de force loin de chez eux, ou quelqu'un a pénétré là, depuis, au moyen de fausses clefs.

— Attendons ! conseilla le commissaire.

Deux jours s'écoulèrent sans que le couple reparût. Cette soudaine disparition ne supportait qu'une explication : l'assassinat des deux vieillards. Fugue ? Double suicide ? Séquestration ? Impossible. On avait tué les époux Tidrick, à Caen, ou quelque part dans

Depuis 30 ans, les Roussel-Tidrick tenaient boutique au 131 de la rue Saint-Pierre.



LE CRIME DE CAEN

la proche banlieue, pour dépouiller le mari de la petite fortune qu'il portait toujours sur lui.

Mis au courant, le commissaire central de la ville, M. Cals, prescrivit sans attendre une enquête très active. Premier point : où et par qui les bijoux avaient-ils été aperçus pour la dernière fois, au cours de cette soirée du 22 octobre, où ils disparurent ?

Des deux époux, le père Tidrick avait été vu le dernier. A 19 h. 30, il était venu boire un apéritif au café Albert Mary, en face de chez lui, en compagnie d'un jeune homme de ses amis : M. André Martin, entraîneur de chevaux de trot, à Saint-Contest, charmante bourgade située à une lieue de Caen. Depuis, âme qui vive n'avait plus aperçu ni le bijoutier, ni sa femme.

Si honorable qu'apparaisse M. Martin, ordonna M. Cals, vérifiez immédiatement son passé, ses relations, ses ressources actuelles. Etablissez l'emploi de son temps, minute par minute, durant la nuit du 22 au 23 octobre. Je ne pense pas, cependant, que cet individu, s'il est coupable, ait pu être assez stupide pour se montrer au café, en compagnie de l'une de ses victimes...

Et la redoutable machine policière s'ébranla.

☼ ☼ ☼

Un commissaire de la Sûreté caennaise passa au crible la vie d'André Martin. En quarante-huit heures sa mission était terminée.

— Ce que nous refusons d'imaginer, rapporta-t-il, est pourtant vrai. Ce jeune entraîneur est, à n'en pouvoir douter, l'assassin des deux commerçants. Il a prémédité son crime au grand jour. C'est, en tant que malfaiteur, le plus bel imbécile que j'aie connu. Écoutez plutôt...

André Martin est le fils d'un riche cultivateur bas-normand. Son adolescence est oisive et vicieuse. Son service militaire terminé, il devient représentant en chaussures. Mais il fréquente les mauvais bars de Caen, joue aux courses d'une manière effrénée. Homosexuel, il partage une chambre commune avec un soldat bien connu pour ses mœurs spéciales. Sa passion du jeu le lie avec certains maquilleurs d'hippodromes. On lui met dans la tête de posséder une écurie. Il est sans argent. Il cherche un riche mariage ; il séduit une très honnête fille, Alice Combrun ; c'est un parti intéressant, l'espoir d'une belle dot. Le père d'Alice s'y oppose. Sa mort seule permet à cette union de s'accomplir. André Martin, en possession du magot, loue la plus belle villa de Saint-Contest, bâtit des écuries, achète des pur sang. Il engloutit la dot dans un élan malheureux. Au début de la présente année, il épuise son avoir dans une débauche orgueilleuse. Il possède trois autos, entretient une maîtresse à la ville tandis que sa femme, qu'il brutalise, reste sans le sou à la villa de Saint-Contest, près des chevaux qui, mal entraînés du fait que Martin ne connaît pas le premier mot de son métier, arrivent bons derniers dans les courses régionales et coûtent à leur propriétaire beaucoup plus qu'ils ne lui rapportent.

Dès juillet dernier, André Martin en est réduit à vivre d'expédients. Il en trouve peu. Brutal, naïf, peu ouvert, le milieu local qui l'a accueilli dans les bonnes heures le rejette. Désespéré, il emprunte, tape ses derniers amis, escroque de façon malhabile. On le soupçonne de deux cambriolages. On le soupçonne encore de n'être pas étranger au meurtre de l'inconnu trouvé récemment en bordure d'une route, près de Bayeux. Cet inconnu, on a pu l'établir, était un inverti et un passionné du turf, tout comme Martin. Ce dernier tire argent de tout, d'ailleurs : il vend 95 francs, à son unique commis d'écurie, une paire de chaussures qui n'en vaut pas 40. Et tout à l'avenant, il ne peut se résoudre à abandonner sa vie fastueuse, ses autos, sa maîtresse.

Passionné du jeu, Martin devint lui-même propriétaire de pur-sang.

Après le terme d'octobre, André Martin n'a plus un centime en poche. Que va-t-il faire pour s'en procurer ? La perversité morbide qui le possède l'incitera à tuer. Mais tuer qui ? Il pense à son vieil ami le père Tidrick, aux poches toujours matelassées de gros billets. Comment, et depuis quand, le bijoutier s'est-il lié de sympathie avec ce méchant garçon ? Depuis fort longtemps, car il allait voir le jeune homme, à Paris, lorsque celui-ci y effectuait son service militaire. Souvent, depuis, le gros homme et Martin se sont amusés de compagnie. Mais, depuis que Mme Tidrick ne permet plus à son mari de sortir sans elle, le soir venu, comment attirer le bijoutier, seul, à la villa de Saint-Contest ? Qu'importe : le misérable décide de les immoler, tous les deux, à son infernale cupidité...

Il décide que l'affreux drame doit être perpétré, le 22 octobre, au soir. Il a besoin d'être seul dans la villa pour le commettre. Que fait-il ? Dans l'après-midi du 22, il contrainst son valet d'écurie, le jeune René Dubled, à se rendre chez ses parents, loin de Saint-Contest, pour y chercher un papier inutile. Puis, à 17 heures, il oblige sa femme à le suivre, à Caen, en auto. Il la dépose place de la gare, en lui enjoignant de dîner en ville et d'aller ensuite au cinéma, à la sortie duquel il passera la reprendre. Que donne-t-il comme prétexte ? Qu'il a un inventaire à faire chez un commerçant. Ce commerçant a déclaré ne pas même connaître Martin. Par contre, l'entraîneur va rendre visite aux époux Tidrick, soupe avec eux, les emmène à Saint-Contest, les tue, les dépouille, les fait disparaître, et grâce à la clef de la bijouterie, il peut revenir au magasin, faire main basse sur ce qui l'intéresse, argent et bijoux. Les jours suivants, André Martin règle ses dettes les plus criardes, va louer des box à Joinville, près de Paris, et reprend à Caen ses folles dépenses. Et, comme si cette kyrielle de présomptions accumulées ne suffisait pas à le confondre, il complète son absurde conduite en rôdant autour du domicile de ses victimes, quêtant, ça et là, des renseignements sur la marche de l'enquête provoquée par la double disparition des époux Tidrick. Il revient, chaque soir, et sans besoin réel, chez le coiffeur Saint qui, soupçonnant la vérité, lui demande :

— Qu'est-ce que tu as fait des bijoux ? La question resta sans réponse. De ce jour, André Martin ne remit plus les pieds chez le coiffeur. Et il congédia brusquement, non sans avoir pour cela une excellente raison, René Debled, son commis d'écurie.

☼ ☼ ☼

C'est le vendredi 1^{er} novembre, à midi, que l'entraîneur pénétra dans le bureau du commissaire Cals, au poste central de Caen. Tout de suite l'interrogatoire — un interrogatoire qui devait se prolonger durant cinquante-cinq heures entrecoupées de scènes tragiques — commença...

L'homme qui se présentait les mains libres devant le commissaire, avait eu neuf longs jours pour faire disparaître toutes les traces de son monstrueux forfait. C'était un gaillard rablé à la figure poupine, mais aux traits durs, aux yeux gris et fuyants. Il dégageait une impression de fourberie. A peine se fut-il assis sur un tabouret, devant le policier, qu'il donna l'impression d'une bête traquée. A la première question qu'on lui posa, il pâlit étrangement.

— Quoi ? s'exclama-t-il, c'est au sujet de la disparition des époux Tidrick que vous m'avez convoqué ?

Sa surprise n'était pas simulée. Il n'avait pas prévu, un seul instant, qu'il pourrait être soupçonné. Une seconde question le prit de court.

— Quand avez-vous vu les deux disparus pour la dernière fois ?

L'homme hésita. Déjà la sueur perlait sur ses tempes. Il n'avait préparé aucune réponse, aucun alibi.

— Le lundi 21 octobre, dit-il. J'ai été, ce

jour-là, vers 20 heures, au café Albert Mary, avec le père Tidrick.

Trente fois on lui répéta la question. Il assura n'être pas sorti le mardi, mais bien le lundi. Puis on le fouilla. Dans son portefeuille on découvrit une somme de 12.400 francs.

— D'où tenez-vous cette somme ?

A cela, André Martin opposa diverses réponses. Tout d'abord, il jura qu'il avait retiré cet argent d'une banque. Ensuite, il affirma que son père le lui avait prêté. Toutes ses déclarations furent vérifiées ; toutes étaient fausses. Alors, le misérable baissa la tête pour la première fois et se tut.

Par sa stupidité il s'était livré lui-même à ses juges, portant sur lui, le produit du double crime qui, désormais, était devenu une certitude pour les enquêteurs.

☼ ☼ ☼

Dans la journée du samedi 2 novembre, les événements allaient se précipiter. André Martin, depuis la veille, ne cessait de nier. Toute la nuit, sans relâche, le commissaire Cals et ses hommes, qui se relayèrent, avaient soumis le jeune entraîneur à un implacable « grilling ».

— Et ces billets marqués par tes victimes ?

— C'est faux ! cet argent est à moi...

Le matin, il fut confronté avec M. Albert Mary et les servantes du café. Les témoins furent si catégoriques, qu'André Martin dut finalement reconnaître qu'il avait bien pu se tromper sur le jour où il avait consommé en compagnie du père Tidrick.

La soirée devait être plus mauvaise pour l'entraîneur. Un inventaire de la bijouterie avait permis d'établir que de nombreuses bagues et bracelets en or, ainsi que plusieurs fusils de chasse y avaient été dérobés au cours de la nuit qui suivit la disparition de deux commerçants.

Or, tous ces bijoux, ainsi que les fusils furent retrouvés, à Saint-Contest, dans le bureau de travail d'André Martin, lors de la perquisition qui fut opérée devant lui, dans sa villa, par le juge d'instruction commis, M. Guimbellot, et le substitut du procureur de la République, à Caen, M. Largillier. Ce qui devenait invraisemblable, c'est que tous ces objets n'étaient même pas dissimulés, mais posés bien en évidence au milieu de la pièce. Pendant cette fructueuse perquisition, l'accusé avait tenté de porter à sa tempe un revolver à barillet. Ce revolver, d'ailleurs, n'était pas chargé.

— Assassin ! avait crié à l'entraîneur, le commissaire Cals qui le désarmait, puisque te voilà pris la main dans le sac, avoueras-tu enfin ?

Farouche, André Martin répéta :

— Ce n'est pas moi.

— Et ces bijoux, ces fusils volés chez les

Tidrick, qui les a apportés ici ?

La réponse dépassa en cynisme tout ce que l'on pouvait attendre.

— C'est vous, vous, les policiers ! Vous m'avez pris mes clefs pendant que vous m'interrogez, à Caen, et vous avez orga-

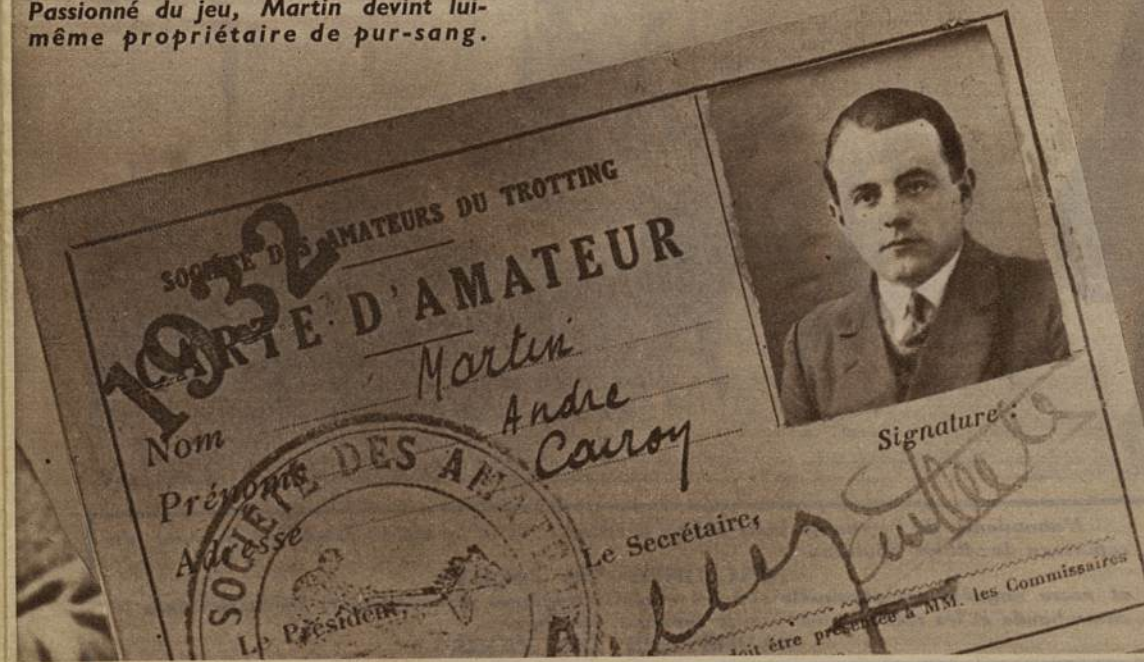
Le père Tidrick était allé voir Martin à Paris lorsque celui-ci y effectuait son service militaire.



Pour avoir de l'argent, Martin avait épousé une riche héritière, Mlle Combrun.



On interrogea Martin devant les bijoux, les montres et les armes volés à sa victime.



nisé ici toute cette mise en scène, pour me faire couper le cou !

Malgré leur indignation, les enquêteurs s'en tinrent aux arguments oraux.

— Et les billets trouvés sur toi, est-ce nous qui les avons mis ?

— Ces billets m'appartiennent. Tenez, voici une boîte où sont mes livres de comptes. Vous allez y trouver la trace de mes rentrées d'argent.

On ouvrit la boîte désignée par Martin.

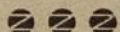
Elle contenait bien des livres de comptes qui n'indiquaient rien de précis. Par contre elle renfermait — et l'on se demande alors si l'entraîneur n'accumulait pas, à plaisir, les preuves de sa culpabilité — le portefeuille vide, les lunettes et la montre-minute que le père Tidrick portait sur lui, au moment de sa disparition. L'accusé avait-il simplement oublié ce qu'il avait caché dans cette boîte ? C'était probable.

A ce moment, une feuille jaunie glissa du livre de comptes. André Martin tenta de la dissimuler sous son pied. On arracha le papier de dessous sa semelle. Le juge s'en empara et lut :

Quand je mourrai, je veux qu'on m'enterre dans un cercueil de chêne, avant neuf heures du matin. On trouvera plusieurs billets de mille francs dans une cassette située dans mon grenier.

Signé : Auguste Roussel.

C'était là le testament du disparu. Et le misérable qui l'avait dissimulé dans ce livre de comptes, s'en était utilement servi. Car la cassette avait bien été retrouvée chez Tidrick. Mais elle était vide !



Le dimanche 3 novembre allait décider du sort d'André Martin. Son interrogatoire n'avait pris fin qu'à l'aube. Durant toutes les heures de cette seconde nuit, les enquêteurs ne l'avaient pas lâché. On avait tout retrouvé dans la villa de Saint-Contest : bijoux, fusils, effets et papiers personnels des deux disparus. Le double assassinat était amplement prouvé. Il ne restait plus qu'à découvrir les cadavres. Les magistrats, épuisés, eux-mêmes, avaient risqué une ultime tentative contre cet homme qui avait démontré sa culpabilité, par d'incessantes maladroitures, mais qui, tête baissée comme un fauve prêt à fondre sur une proie, les poignets rompus par les menottes, les pieds gonflés d'être resté debout durant près de cinquante heures, les yeux vitreux, tenait tête à ses implacables inquisiteurs. En vain l'avait-on confronté avec sa femme, lui avait-on parlé de son vieux père. En vain, cent fois, lui avait-on crié la même question :

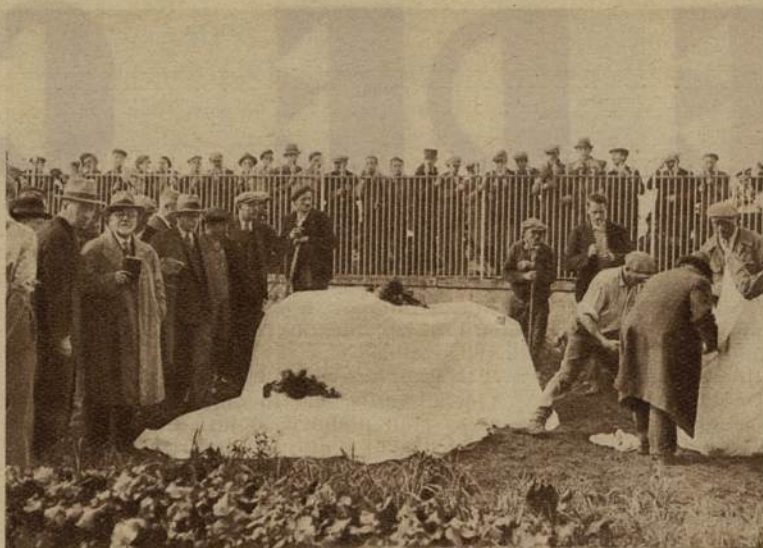
— Où as-tu mis les cadavres ?

— Qui me prouve que les époux Tidrick sont morts ? ricanait-il.

A la fin de la nuit, le commissaire Cals, qui revenait d'enquêter, fit cesser l'interrogatoire.

— Tu vas aller dormir quelques heures au poste, dit-il à l'entraîneur. Et ce matin, tu reviendras ici. Tu es peut-être un terrible assassin, mais tu n'es qu'un imbécile ! La découverte de tes victimes ne peut tarder. Tu ne saurais avoir mis beaucoup d'intelligence à les faire disparaître. Tu n'auras pas mieux réussi que le reste, cette dernière partie de ton double crime.

André Martin haussa les épaules et s'en fut dormir. On le ramena à Saint-Contest



Les pitoyables dépouilles du bijoutier et de sa femme furent recouvertes d'un suaire sur lequel on déposa des fleurs.



Les malheureux avaient été enfouis par Martin à l'intérieur d'un châssis de couche, au fond du jardin potager de sa villa.

à l'heure convenue : 10 heures du matin.

C'était une claire matinée d'automne. Le ciel était limpide, il faisait tiède. Le beau temps de ce jour dominical avait attiré dans le petit village normand des centaines de curieux qui se suspendaient, par grappes, aux grilles du parc, où les fouilles, interrompues par la nuit, avaient repris avec plus d'ampleur.

Le commissaire Cals semblait se désintéresser, provisoirement, des recherches. Il surveillait l'entrée de la grille. Qu'attendait-il ?

A 10 h. 30, l'agent de garde à la porte laissa pénétrer dans le parc un garçon de culture d'une quinzaine d'années. C'était René Debled, le commis d'écurie récemment congédié par l'entraîneur. L'inspecteur Morin, qui l'accompagnait, cria d'aussi loin qu'il put :

— Vite... Il sait tout... Ecoutez-le !

René Debled raconta que le samedi 19 octobre, André Martin lui avait fait creuser profondément l'intérieur d'un châssis de couche qui se trouvait dans le potager situé derrière la villa. Le mercredi 23 octobre suivant, l'adolescent avait vu son maître revenir de Caen, en auto. Rapidement, l'entraîneur avait sorti plusieurs sacs de ciment de sa voiture et avait été les vider dans le châssis qu'il avait aussitôt remblayé.

Les deux cadavres devaient y être enfouis. Mais à peine avait-on commencé de creuser le châssis, au milieu d'une intense émotion, qu'une clameur triomphale monta de la villa.

— Il a avoué !

André Martin avait vu arriver son ancien commis. Il l'avait entendu dire, en montrant le potager du doigt :

— C'est là qu'il a vidé les sacs de ciment.

Éclatant en sanglots, l'entraîneur avait réclamé sa femme et le juge d'instruction. A sa femme, il demanda pardon. Au juge, il déclara :

— Voici la vérité... Le mardi 22 octobre, j'avais ménagé ici une entrevue secrète entre un courtier en bijoux, de Paris, un certain Henri, surnommé *Poil de Carotte*, et les époux Tidrick. Il s'agissait d'une grosse affaire de recel. Une discussion éclata soudain entre le courtier et le bijoutier. Henri, s'armant d'une hache qui traînait dans la cuisine, abattit successivement, en les assommant, le mari, puis la femme. Affolé, craignant pour ma vie, j'ai ensuite accepté de l'aider à enfouir les corps dans le châssis que vous êtes en train de retourner.

Cette invraisemblable confession n'était pas achevée, que, déjà, les pitoyables dé-

pouilles des époux Tidrick étaient exhumées de leur linceul de glaise et de ciment. La fraîcheur de la terre avait permis de les retrouver dans l'état même où ils avaient été enfouis. L'un et l'autre avaient la tête entièrement broyée. Leur agonie avait dû être atroce. L'homme portait, serrée autour du cou, une forte cordelette. La femme, un cache-col de laine. Cordelette et cache-col avaient servi à traîner les corps de la villa au potager.

Mais le moment le plus hallucinant de la journée fut de voir l'inculpé en présence des deux cadavres. Cette confrontation s'imposait. Peut-être, en ce terrible instant, des aveux sincères sortiraient-ils enfin de ces lèvres sèches et mauvaises qui, jusque là, n'avaient remué que pour mentir ? On n'accordait aucun crédit, on le pense, au récit fantaisiste que l'entraîneur venait d'imaginer.

En vain lui demandait-on pourquoi, le samedi 19 octobre, trois jours avant le crime, il avait fait creuser la fosse par son jeune lad ? Pourquoi son complice présumé, qui seul avait tué, lui avait abandonné la totalité des bijoux et de l'argent volés ? Martin n'expliquait pas plus pourquoi les corps avaient été traînés par le cou jusqu'au châssis de couche, et non portés ? L'accusé était retombé dans son mutisme.

C'est alors que le misérable, malgré sa résistance et ses supplications, fut conduit dans le potager et mis en face des victimes, dont les visages écrasés faisaient peur. L'assassin crispait ses mains enchaînées et fermait obstinément les yeux. Il fallut lui tirer violemment les cheveux en arrière pour l'obliger à lever ses paupières.

— Eh bien ! oseriez-vous encore nier ? questionna le juge. A cet instant précis, les yeux révoltés de Martin fixaient l'horrible vision.

L'homme ferma très vite ses paupières. Il hocha la tête de droite à gauche. Il essaya de protester une fois encore de son innocence. Mais les mots de révolte s'étranglèrent dans sa gorge desséchée. Il venait enfin de réaliser la situation sans issue où ses mensonges et ses maladroitures successives l'avaient enlaidi. Il n'avait plus qu'un moyen de s'arracher à cette torture qui durait depuis près de trois jours : *avouer*.

Les enquêteurs comprirent que l'entraîneur était à bout de souffle. Le dur « grilling » reprit. Entre temps, le sort de la femme d'André Martin avait été réglé. L'épouse, tenue à l'écart et brutalisée, avait tout ignoré du double meurtre. Mais avant de lui rendre sa liberté, le juge joua sa dernière carte. Il confronta les époux et leur annonça qu'il mettait Mme Martin sous mandat de dépôt, sous l'inculpation de complicité de vol et d'assassinats.

A l'annonce de cette terrible décision, Mme Martin se jeta aux pieds de son mari.

— Je t'en supplie, André, dis la vérité ! Ne m'entraîne pas dans cet affreux cauche-

mar. Tu sais bien que j'étais, à Caen, au cinéma où tu m'avais envoyée pendant que tu tuais...

Cette lamentable prière provoqua, chez l'accusé, une réaction qu'on n'osait plus attendre. Brusquement, repoussant loin de lui sa compagne, André Martin s'écria :

— Eh bien ! oui, c'est moi qui ai tué la mère Tidrick. Je suis un criminel, je n'ai jamais été qu'un affreux criminel...

Il s'arrêta de parler et aspira avidement des bouffées d'air. Ce début d'aveu le soulageait. Mais n'allait-il pas se rétracter aussitôt ?

Il n'en eut pas le courage. D'une voix rapide, cassée par un tremblement nerveux, il expliqua :

— Je maintiens qu'Henri, dit *Poil de Carotte*, a bien été mon complice. C'est lui qui a abattu le père Tidrick à la suite d'une discussion. Ce que voyant, sa femme se précipita vers la porte de la cuisine en poussant des cris affreux. « Arrête-là ! » hurla le courtier. Je bondis sur la mère Tidrick, je la bâillonnai de la main, puis, comme elle persistait à se débattre, je lui assénai plusieurs coups de plat de hache sur la tête. Elle tomba raide... Ma femme est innocente.

Désormais Mme Martin était libre. On la pria de quitter la villa. Elle eut, pour son mari, un suprême regard de pitié et de tendresse.

— Merci, André ! Je t'aime encore, mais comme on va te guillotiner, je ne veux plus jamais te revoir.

Et, éclatant en sanglots, elle sortit.

Encadré des policiers, l'entraîneur ne tarda pas, à son tour, à quitter la villa. Une heure, après, il était écroué à la prison de Caen. Certains se demandaient pourquoi, ayant obtenu l'aveu de l'un des deux meurtriers, le juge n'avait pas insisté pour obtenir la confession de l'autre. Car de plus en plus, *Poil de Carotte*, semblait n'être qu'un mythe.

André Martin, en vérité, avait reconnu, sans le comprendre, qu'il n'avait pas eu de complice. C'était de sa part une bêtise de plus. L'autopsie, en effet, avait révélé que les deux victimes avaient été frappées par la même main. En avançant l'assassinat de la bijoutière, l'entraîneur avait donc inconsciemment avoué celui du père Tidrick, son ami et son bienfaiteur de toujours.

Emmanuel CAR.

Reportage photographique « DÉTECTIVE »
J. G. SERUZIER.



Dans la villa tragique, des paysans ont pris soin des chevaux de l'entraîneur.

Le misérable, malgré ses supplications, fut conduit dans le potager et mis en face des corps exhumés de ses deux victimes.



L'abondance de l'actualité nous oblige à remettre à la semaine prochaine la suite du reportage de Albert Soullou :
MACHINES DE MORT
et notre enquête sensationnelle sur les exploits tragiques de malfaiteurs spécialisés dans la contrebande et les vols d'autos. Lire la semaine prochaine :
GANGSTERS DE PARIS

VISITE AUX

CARRÉS MAUDITS



...avec les croix tragiques où la loi ne permet pas d'inscrire le nom des suppliciés.

dit on a déversé tout ce dont le cimetière se débarrasse, tout ce dont les vivants ne veulent plus pour leurs morts.

Personne n'a donc pleuré les tragiques condamnés ? Qui donc, autre que nous s'est approché de leur fosse maudite ? Ainsi par delà la mort, il me semblait que les suppliciés n'avaient pas droit au même repos que les autres hommes. Quelle terrible leçon que celle qui se dégageait de ce champ de l'oubli et du mépris. Pareille expiation, pensais-je, eût paru aux anciens âges, plus redoutable que le châtiment le plus inhumain...

Je me souvins d'une tombe que l'on se montrait au cimetière des Gonards, à Versailles. Une main mystérieuse la fleurissait chaque année le Jour des Morts. C'était la tombe de Landru. Qui donc pensait à l'énigmatique meurtrier ? Quelle amoureuse que le destin du supplicié avait laissée inconsolable ? Mais on a dispersé aux vents d'Ile-de-France, les cendres de Landru...

Destin des condamnés à mort, dont le Jour des Morts m'a fait souvenir ! Tout à l'heure, je suis allé au Père Lachaise, devant la tombe de Lesurques, l'innocent que l'on accusa d'avoir assassiné le courrier de Lyon, garde, un siècle après le crime et l'exécution, son tombeau. On y lit mille signatures, et quelques-unes de ces signatures sont récentes. Des hommes, des femmes essayèrent de lire sur la pierre rongée une inscription désuète. Ils regardaient ce qui subsiste d'une effroyable, d'une atroce erreur judiciaire. Or, ce 1^{er} novembre 1935, c'était — ô justice — le seul tombeau de supplicié que la foule visitât...

Henri DANJOU.



Dans la ville des morts, les tombes pieusement fleuries par les vivants font contraste...

J'ai hésité pendant un long moment avant d'écrire ce titre sur la page blanche. J'ai hésité comme si l'évocation, aujourd'hui, Jour des Morts, du pilori où la mémoire humaine garde le souvenir des condamnés à mort, pouvait constituer une injure, une insulte à l'égard des grands morts, à l'égard de tous les morts, de ceux dont, au matin du 1^{er} novembre, on se rappelle l'existence éphémère, de ceux dont on fleurit la tombe.

Mais j'ai vu les carrés maudits et leur image est restée, en moi, si vivace, que j'ai bientôt dominé une hésitation que seule commandait un respect sacré. Carrés maudits du cimetière d'Ivry, du nouveau cimetière de Thiais, carré maudit du Père Lachaise : comme ils sont impressionnants, ces langues de sable, ces enfers de broussailles, dans le paradis des chrysanthèmes jaunes et blancs.

J'en ai fait le tour tandis que les Parisiens, par millions, se faufilaient pieusement dans les villes de la mort, les longs, les vastes champs de croix de fer, de croix de bois, de croix de marbre, de barrières, de chapelles funéraires.

La foule voyait-elle les carrés maudits ? Elle passait.

Tragique mépris ! Mépris mérité ! Ainsi se manifeste le dernier « Raca » public aux exclus, à ceux qui furent des condamnés à mort, à ceux que l'on exécute à cause de leurs crimes, à ceux que l'on a enterré à l'écart comme des pestiférés dangereux.

Les hésitations que j'avais éprouvées cessèrent. L'isolement où se trouvait en ce jour des Morts. La dépouille des suppliciés prenait la valeur d'un étrange, d'un terrible symbole. Non, il n'y avait pas dans la visite que nous faisions aux carrés maudits une intention sacrilège.

Au matin du 1^{er} novembre, tous les morts donnent aux vivants une dure, une désespérante leçon. Cette leçon, les grands morts, les morts choyés, fêtés, les morts qui sont bercés par de pieuses pensées n'ont pas été les seuls à me l'infliger l'autre jour : il m'a semblé que cette leçon, les maudits me la donnaient aussi.

Ma première visite fut pour le carré des suppliciés du cimetière d'Ivry.

Qui le connaît ? Pour le découvrir, il me fut nécessaire l'autre année, à l'aube d'un matin si triste, de patienter longuement sur la route de Fontainebleau. Ce

matin là, Gorguloff, l'assassin du président Paul Doumer, venait d'être exécuté. Il y avait un quart d'heure que le bourreau avait essuyé le couteau sanglant, que les aides avaient démonté la guillotine. Et maintenant un long cortège parti du boulevard Arago arrivait au cimetière d'Ivry.

Il n'était pas encore six heures. Des cyclistes passèrent, rapides comme des estafettes. Ils se transmettaient de bouche à bouche des consignes. Une longue limousine leur succéda. On entendit, singulièrement sonores, les bruits des pas d'un groupe de chevaux. Des gardes à cheval apparurent. Leurs sabres nus luisaient curieusement sous le ciel gris. Ils s'avancèrent au petit trot, presque au pas. Derrière eux, je vis une extraordinaire guimbarde noire. Elle faisait en roulant un étrange bruit de ferraille. C'est au pas de la guimbarde cahotante, hallucinante, que la dépouille de Gorguloff s'en allait au champ de l'éternel repos. Il y avait dans la charrette centenaire un long panier d'osier : c'était là que se trouvait le cadavre décapité de Gorguloff, le régicide.

La guimbarde longea les murs : elle se dirigeait vers la porte sud du cimetière d'Ivry. Un commissaire de police, et le conservateur du cimetière d'Ivry accueillirent le convoi. Le cortège stoppa. Quand il se remit en mouvement, quand de nouveau la guimbarde roula au pas des deux chevaux endormis, Gorguloff avait reçu droit d'asile dans la cité des morts.

L'étrange cortège se dirigea alors vers le carré des suppliciés d'Ivry. Il n'est pas très éloigné de la porte sud. On y arrive en passant par la grande allée transversale et il suffit de parcourir quelques mètres pour le voir, quand on sait où il se trouve. La guimbarde stoppa devant un petit espace nu et recouvert de sable, espace borné à son extrémité par le mur de clôture du cimetière.

Rien ne désigne cet espace au passant : aucune inscription, aucun signe ! Qui penserait devant ce bout de terrain où l'on répand, après chaque exécution, un peu de sable, que là furent inhumés depuis des lustres tous les condamnés à mort, dont le bourreau a signé le lever d'écras, tous les misérables à qui l'on a tranché la tête ?

J'ai revu le carré maudit. Comme il me rappelait l'affreux matin rouge, le fourgon funèbre qui se rangeait le long du trottoir, face au petit carré. Les gardes à cheval restaient en arrière. Deux fossoyeurs venaient de creuser le trou de Gorguloff ; ils portaient à bout de bras un cercueil sans poignées, sans ornements, anonyme, affreusement anonyme puisque, même, aucune plaque d'identité n'y était fixée. Les aides de M. Deibler les saluèrent d'un bref signe de tête, puis leur cédèrent leur condamné. Les fossoyeurs s'emparèrent de la malle en osier du bourreau : on aperçut la dépouille de Gorguloff. Il paraissait avoir grandi. On voyait son énorme torse nu sous la chemise échancrée, ses longues jambes et des escarpins vernis à ses pieds ligottés. Gorguloff avait mis pour mourir des souliers de cérémonie et des chaussettes de fine soie noire.

— Il est mal taillé, s'écria un fossoyeur.

Il soulevait le colosse décapité, afin de lui ôter les cordes qui lui entouraient les bras. D'un coup de canif, l'autre fossoyeur débarrassa le mort de ses entraves. On lui remit les escarpins qui avaient glissé. Nous vîmes apparaître dans des chiffons une tête de musée du crime, un masque horrible, irréal. Un des aides du bourreau replaça cette tête sur le cou tranché. Tout désormais devint rapide. Le cercueil fut fermé, il glissa au long de deux solides cordes, bientôt il toucha le fond de la fosse. La terre fut sur le bois anonyme. Il ne restait un peu plus tard rien de visible du tombeau de Gorguloff, que l'espace nu, retrouvé pareil, en ce jour des Morts.

Gorguloff a été exhumé et sa femme lui a fait creuser une tombe à Thiais, murmura le gardien. Gaucher a sa tombe à Thiais aussi. Il n'y aura plus de morts ici jusqu'à la prochaine exécution.

Je suis allé au carré des suppliciés de Thiais. C'est une sorte de terrain vague. On le trouve dans la deuxième allée qui coupe à gauche l'allée principale. Tout à côté des suppliciés, une victime : le prince de Bourbon à qui, un matin, une femme exaltée trancha la gorge, dans un hôtel des Halles.

Il faut deviner les tombeaux. Sur les croix, point de noms : Gorguloff repose là, Gaucher y a été enterré avant d'être transporté dans le caveau de sa famille. Des croix de bois sont restées fichées en terre, mais elles sont crevassées, rongées par les vers ; elles chancellent ; leurs montants pourris sont penchés vers la terre et déjà masqués par des fleurs sauvages. Aux suppliciés, la nature plus indifférente que les hommes, fait une sorte de bouquet.

La foule passe ! Les herbes folles débordent aux regards les terribles tombeaux. Ce n'est pas une nécropole : ce pourrait être un dépôt. Des barrières bosselées gisent sur la terre que n'ont pas arrosé beaucoup de larmes. Des vieilles croix pourries, des fers rouillés, des couronnes écartelées, des pots brisés, des fleurs fanées, s'agglomèrent contre les barrières. Au carré des mau-



Mais qui ose s'approcher, en ce jour de pèlerinage, des fosses maudites et oubliées ?



COMMENT

Je veux me dépeindre tel que je suis et non pas tel que m'ont représenté certains journalistes à l'imagination fertile

I. — MA VIE

C'EST, je crois, la coutume, de se présenter aux lecteurs. Ce n'est pas que j'attribue au récit de ma vie agitée un intérêt capital : ni que je pense être un écrivain passionnant ; mais j'ai été l'objet de tant de médisances, on m'a dépeint sous un jour si peu reluisant et faux, du reste, on a imprimé tant de « bobards » sur mon compte, que j'ai bien le droit de rectifier, de me situer dans mon cadre exact, et de me dépeindre tel que je suis et non pas tel que m'ont représenté certains journalistes à l'imagination fertile.

J'ai vu le jour, en 1888, dans la Principauté de Monaco.

Mon grand-père, général de division, commanda les forts d'Aumale ; mon oncle, le général Amédée Guérin de Tourville, présida le Conseil supérieur de la guerre, et mon père, simple lieutenant, quitta l'armée après vingt ans de services, se fixa à Monte-Carlo où il se vit confier un poste important au Casino qui venait d'être créé.

Il se maria et eut quatre enfants. Mais, bientôt, sa santé périclita au point que ma mère passa quinze ans de sa vie à le soigner et à veiller sur ses quatre moulards.

Digne et sainte femme qui n'a eu, heureusement dans sa nichée, qu'un oiseau de ma trempe, qui veille encore sur son gars quoi qu'il soit dans la cinquième décade, comme si le demi-siècle qui a passé sur ses épaules et sur les miennes ne comptait pas, et qui sait aussi combien, malgré toutes mes frasques, je l'entoure d'un filial respect.

Si mes frères et ma sœur lui donnèrent toujours toute satisfaction, je lui créais, par contre, bien des soucis.

Dès mon plus jeune âge, je manifestai un goût ardent pour les voyages et la vie aventureuse.

A neuf ans, haut comme une botte, je fis ma première escapade. On m'arrêta à la frontière italienne, dans un wagon de troi-

sième classe ; on me ramena à la maison où une sévère correction paternelle m'enleva pour quelque temps l'envie de recommencer.

A treize ans, nouvelle fugue. On me retrouva sur un cargo, au port de Nice, déguisé en moussaillon.

Il était dix heures du soir. Le bateau était prêt à prendre la haute mer. Le capitaine me fit appeler dans sa cabine. Il me questionna.

- Ta famille ? me demanda-t-il.
- Je n'en ai plus, je suis orphelin.
- Tu veux donc naviguer ?
- Oh ! oui, monsieur.

A ce moment, j'entendis un sanglot. C'était ma mère qui, masquée par un rideau, trahissait sa présence.

Elle me ramena au bercail. Pas pour longtemps. Car, un an après, je pris le large.

Parvenu, Dieu sait comment, à Liverpool, je réussis à me faire embaucher comme aide-chauffeur sur un cargo qui allait aux « Deux Amériques ». Vivant dans les soutres, noir de charbon, exécutant un véritable travail de forçat, je fis l'apprentissage de la vie dans cette dure école de la misère et de la souffrance. Après deux ans de navigation, je débarquais à Londres, en quête de travail. Je me trouvais un jour dans le quartier de « Deey Street » lorsque j'aperçus une enseigne : *Café français*. J'entrai et me fis engager comme garçon. Quelle clientèle, grands dieux !

Interdits de séjour, forçats en rupture de ban, voleurs, maquereaux, assassins s'étaient rassemblés là. On y voyait toutes les catégories de mauvais garçons, depuis les dévoyés les plus crapuleux jusqu'aux souteneurs de marque qui constituent une sorte de classe enviable parce qu'ils ont de l'argent : car l'argent est roi dans le « milieu », comme partout ailleurs, plus même que la force et le courage, puisque, avec de l'argent, on peut se procurer des bras.

A cette époque, au surplus, il y avait une brigade de brigands qui fauchait les « macs » venus en remonte des « Deux Amériques ».

Jusqu'à ce jour, j'étais resté un bon jeune homme naïf, soucieux de travailler pour vivre.

Dans ce milieu pervers, ayant sous les yeux l'exemple des hors la loi, connaissant leurs mœurs, leur morale, leurs tares, leurs traditions, leurs habitudes, je ne tardais pas à m'instruire, hélas ! de singulière façon.

Je vis les souteneurs huppés entretenir des équipes de « bouledogues », costauds qui avaient appris l'art de se battre aux Bat' d'Al' ou aux pénitenciers. Le rôle de ces derniers était de soutenir, de leurs poings, la cause de leurs maîtres dont ils devaient épouser les querelles.

Un jour, en servant la clientèle, j'eus la

mauvaise inspiration d'accepter un rendez-vous d'une fille soumise qui travaillait pour le compte d'un de ces messieurs. J'avais quinze ans. Inexpérimenté, je me fis pincer au poulailler. Résultat : la donzelle reçut une maîtresse correction. Quant à moi, ce fut la plus belle raclée de ma vie. Jamais un policier n'a tapé si fort et le passage à tabac m'a toujours paru, depuis, de la roupie de sansonnet à côté de cette « trempe » sensationnelle.

J'avais incontestablement violé une des lois fondamentales du « milieu ». Car si les honnêtes gens ont la faculté de convoiter la femme du voisin et s'ils peuvent, sans grand dommage, partager sa couche, il n'en va pas de même dans cette pègre, où une règle traditionnelle, non écrite, certes, mais jamais violée en vain, impose rigoureusement le respect absolu de la femme d'un autre.

Le lendemain de cette aventure, je revins prendre mon service l'œil poché, les lèvres emfêlées. Il me fallut tout expliquer. L'affaire prit des proportions imprévues.

Comme je m'étais créé quelques sympathies, deux clans se formèrent. L'un trouva la correction méritée. L'autre l'estima excessive en raison de mon jeune âge, et surtout parce que, n'étant pas des leurs, je ne pouvais connaître leurs lois.

La discussion devint violente. On en arriva aux injures. Finalement, les deux clans lâchèrent leurs « bouledogues » qui allèrent se mesurer sur les bords de la Tamise.

Tous les clients du café assistèrent à cette lutte homérique. Moi aussi, d'ailleurs. Mes défenseurs eurent le dessus. On arrosa la victoire. Et à cette occasion, entre deux pintes de bière, on me sacra « homme du milieu ».

Aujourd'hui encore, je n'ai pas compris pourquoi. Car, en définitive, j'avais commis une faute plus grave en violant les lois de la pègre. En tout cas, c'est ainsi, par un singulier caprice du destin que j'entrai dans le « milieu ».

● ● ●

Après deux ans passés à Londres, je revins à Paris. J'avais dix-huit ans. Je m'installai à Montmartre et me mis à fréquenter les gentlemen des boulevards extérieurs.

Un soir, un copain offrit de me vendre un coupon de drap de trois mètres. Ma garde-robe était en piteux état. J'avais besoin d'un costume. Je lui achetai le coupon, sans penser à mal.

Deux jours après, un inspecteur venait me cueillir au saut du lit, avec le cérémonial accoutumé, et me conduisait à la Police Judiciaire. Le soir, je couchais au Dépôt. Le lendemain, je me retrouvais à la Santé, inculpé de vol et de recel. Car l'étoffe provenait, paraît-il, d'un cambriolage commis chez un tailleur, rue Vivienne.

La 1^{re} Chambre correctionnelle me condamna à trois mois de prison sans sursis. C'était cher. Quand je sortis de Fresnes, j'étais fiché au « Service des Sommiers ».

Désormais, j'avais un casier judiciaire. A l'âge de dix-huit ans, je me trouvais marqué pour la vie. Tout mon destin a dépendu de cet incident, banal en apparence. A la vérité, tandis que je payais, en prison, une faute que je n'avais point commise, la solitude de mon cachot m'incita à faire un retour sur moi-même et à envisager l'avenir.

Que faire ? Allais-je m'abandonner sur la pente dangereuse où je me sentais glisser ? Ou bien pouvais-je me ressaisir et reprendre ma place dans la société ?

Hélas ! je n'avais appris aucun métier manuel. Mon instruction était rudimentaire. J'étais donc mal armé pour sortir de l'ornière. Je n'en pris pas moins la résolution de me relever.

Dès ma libération, j'entrai au service d'un agent théâtral, aux appointements de cent francs par mois. Mon travail consistait à recevoir la clientèle et à contrôler la présence des artistes au théâtre.

Pendant mes heures de loisir, je lisais, j'étudiais, je m'efforçais de m'instruire.

Je remplis si bien mes fonctions qu'au bout de deux ans j'étais, pour ainsi dire, devenu indispensable. Tellement que mon patron m'intéressa à ses affaires.

En 1914, je signai un contrat, comme co-associé, pour la location des Folies-Bergère (saison d'été). Nous mîmes sur pied une revue à grand spectacle. J'y avais englouti toutes mes économies.

La revue fut un succès. Nous faisons salle comble. L'avenir me souriait. Enfin, mes efforts allaient être récompensés. Et, déjà, j'entrevois la fortune.

Hélas, au bout de huit jours, le ciel politique s'assombrissait. La guerre éclata comme un coup de tonnerre.

Le soir de la mobilisation, il y eut trois spectateurs dans la salle. La France ne pensait plus à s'amuser. Il fallut fermer le théâtre. J'étais ruiné.

Oubliant mes vicissitudes personnelles, je m'engageai pour la durée de la guerre.

Voici d'ailleurs mon état signalétique des services : « De Lussats, engagé volontaire pour la durée de la guerre, le 1^{er} septembre 1914, à Paris. Réformé n° 2 par suite de blessures, le 15 juin 1916. Rappelé, mis en congé, le 10 avril 1919. A fait partie des armées de campagne du 12 novembre 1916 au 10 avril 1919. »

La démobilisation me laissa, comme tant d'autres, sans ressources et sans emploi. J'obtins d'une maison de vins de Beaune un portefeuille de représentant.

Le jour, je visitais la clientèle, et, le soir, il m'arrivait de me rendre dans un hôtel de la rue de Douai, tenu par la femme d'un de mes amis, prisonnier de guerre qui n'était pas encore rentré de captivité.

Cette brave femme, mère de deux enfants,

J'AI "TUÉ" PRINCE"

dirigeait péniblement son hôtel et n'avait pour l'aider qu'une jeune bonne de vingt ans.

La vie normale n'avait pas encore repris à Paris. Les cafés fermaient à dix heures du soir. A cette heure, Montmartre commençait à peine à vivre. Aussi, de nombreux hôtels avaient-ils transformé leur salle et parfois leurs chambres en bars improvisés. Il y avait bien, de temps à autre, quelques petites contraventions. Qu'importait ! Les temps étaient durs. Il fallait vivre. Et les noctambules sont si altérés !

Fatalement, des filles de joie, des mauvais garçons et tout le rebut des armées alliées fréquentaient ces boîtes clandestines. Des querelles et des rixes se produisaient régulièrement.

Un soir, la propriétaire de l'hôtel, toute en larmes, me raconta ses ennuis et me demanda conseil. Depuis deux soirs, vers deux heures du matin, trois hommes entraient, s'installaient, buvaient, se querellaient et se battaient avec les autres clients terrorisés, sans jamais rien payer. La petite bonne avait essayé de les mettre à la porte. Elle avait écopé quelques gifles.

— Filtrez la clientèle, lui dis-je. Mettez la chaîne à la porte et ne laissez pas entrer ces indésirables. Je ne vois pas autre chose à faire.

La patronne suivit mon avis.

Mais, un matin, vers deux heures, tandis que je parlais tranquillement avec un habitué, un violent coup de sonnette retentit. La bonne se dirigea vers la porte. Soudain, nous entendîmes des hurlements. Je me précipitai dans le couloir : les trois hommes étaient entrés. Voici ce qui s'était passé :

En entre-bâillant la porte, la bonne avait fait remuer la chaîne. L'un des trois individus, comprenant de quoi il retournait, s'arc-boutant contre la porte et passant son pied entre les deux battants, empêchait la bonne de refermer.

— Vous n'entrerez pas, disait celle-ci.

— Allons ! ouvre, vociféra le voyou en lui saisissant la main et en la lui tordant.

Sous le coup de la douleur, elle se mit à crier et retira la chaîne.

La patronne n'avait rien vu, rien entendu. Mise au courant par la bonne, elle m'interrogea du regard. Je lui fis signe de se taire. Les trois forcenés s'installèrent à une table et réclamèrent du champagne. Comme on les servait trop lentement à leur gré, l'un d'eux, plus excité que ses deux compagnons, prit délibérément une bouteille sur la table de ses voisins et s'en servit un verre. Ceux-ci, voyant à qui ils avaient affaire, se tinrent coi.

Mais notre homme, rendu plus rageur encore par ce calme, sortit un pistolet de sa poche et, sous la table, en fit fonctionner la gâchette. Je l'entendis distinctement dire à ses compagnons qui essayaient de le calmer :

— Je vais faire un feu de salve. On va bien rire !...

Me voyant parler familièrement avec l'hôtelière, il se leva d'un bond.

— C'est toi, le patron ? me dit-il.

— Non, lui répondis-je, je ne suis qu'un ami de la maison. Pourquoi cette question ?

— Ami ou pas ami, bougonna-t-il, tu pourrais recevoir une balle dans le ventre.

— Par exemple ! Et de quel droit ?..

Ces simples mots portèrent son exaspération à son comble. Dirigeant son revolver vers moi, il me visa au côté droit. Je lus

dans son regard qu'il ne plaisantait pas. Je n'eus que le temps de m'effacer légèrement à droite. Le coup partit, brûlant et trouant mon veston. Devant ce geste, et par un réflexe brutal, je poussai l'homme sur un bureau qui se trouvait au fond de la pièce, et, prompt comme l'éclair, je sortis mon revolver. Le gredin reprit son équilibre et me visa de nouveau. Mais, plus rapide que lui, je l'abattis d'une balle dans la tête.

J'avais tué pour ne pas être tué.

Je sortis aussitôt de l'hôtel et me rendis chez un ami où plusieurs camarades vinrent me rejoindre quelques heures plus tard.

On discuta sur les conséquences de ce tragique incident et surtout sur ce que je devais faire. Les uns soutenaient que je n'avais qu'à me constituer prisonnier. Les autres affirmaient qu'il était préférable que je me sauve en attendant de voir comment tourneraient les choses.

C'est ce dernier avis qui prévalut, car mon ancienne histoire de vol et recel me faisait craindre le pire, si j'étais à nouveau appréhendé.

Je partis le lendemain pour Marseille, muni des papiers d'identité d'un ami. Mais je jouais de malheur. Mon arrivée dans l'antique Phocée coïncidait avec un crime crapuleux qui venait de s'y commettre. Une artiste venait d'être assassinée chez elle par deux hommes qu'elle connaissait depuis quarante-huit heures. Elle avait été vue en compagnie de ces deux individus dont on ignorait l'identité, mais dont le signalement était publié par tous les journaux.

Toutes les brigades de recherches et de gendarmerie étaient lancées sur la piste de ces deux énigmatiques personnages. La police opérait rafles sur rafles dans tous les bouges. Elle visitait les bars mal famés et les meubles louches. L'air de Marseille ne me convenait pas. A tout instant je pouvais être interpellé, arrêté, interrogé. Et je savais qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre moi.

Il fut convenu, entre mes amis de Marseille et moi, que je disparaîtrais du centre de la ville et que j'irais habiter chez un pêcheur à la Madrague.

Je passais un mois chez ce brave homme.

Il m'avait fait un petit lit dans la pièce où il remisait ses filets.

Chaque nuit, vers deux heures du matin, il venait chercher son attirail de pêche pour se rendre à son travail. Régulièrement, il me trouvait éveillé. Vêtu d'un vieux costume de marin, je parlais avec lui et son mousaillon. Nous tendions les filets, retirions les nasses à poissons et à langoustes, posions les lignes de fond et, à six heures du matin, on rentrait.

L'air salin, imprégné d'iode, creusait mon estomac. J'avais un solide appétit. Quelle tranquillité morale ! J'en arrivais à oublier le tragique incident qui à vingt-huit ans, m'obligeait à me cacher et à m'expatrier pour courir à l'aventure sur les routes du monde.

(A suivre.)

G. Lherbon de LUSSATS.

A dix huit ans, je fréquentai les "gentlemen" de Montmartre... J'allais faire fortune quand la guerre éclata...

J'ai vu le jour dans la principauté de Monaco... A quinze ans, je travaillais comme soutier à bord d'un cargo de Liverpool.

Un tragique incident m'obligea à me cacher pour courir à l'aventure sur les routes du monde.

Primes aux lecteurs

VENTE PUBLICITAIRE DES Meilleurs Coucoucs d'origine

Lisez les Règles

2^{me} Concours gratuit

organisé par la seule importante Maison en France dans l'horlogerie de coucoucs, caillies et rossignols chantants. Exclusivité de coucoucs chantants aux heures, demies et quarts avec trois gongs cathédrale à sonnerie accordée.

"Western Clock" Superbes horloges régulateurs, riche sculpture d'origine réellement conforme au cliché, coucou mobile chantant aux heures, demies et quarts, meilleur mécanisme, garanti 10 ans, sont cédés à nos lecteurs au prix exceptionnel de **54 f.**

Représ. et bon. convenance, selon **BON** point à chaque en oi

Pour toute commande reçue dans un délai de 10 jours un

Rosignol chantant

miniature de chambre d'enfant est offert gracieusement. Envoyez le coupon et votre solution, vous gagnerez au concours publicitaire qui offre une prime en espèces pour toute solution réussie. Et vous n'y risquez absolument rien.

Le Problème :

Placez des nombres de 1 à 9 dans les 9 cases du carré de telle façon qu'on obtienne dans les lignes horizontales, verticales et obliques autant de fois que possible des liaisons au total de 15. Ne pas effacer les chiffres posés.

REGLES

1. Le concours est absolument gratuit.
2. Seuls les acheteurs de nos coucoucs ont droit de participer.
3. Est gagnant sans exception tout participant qui a trouvé la solution exacte du problème.
4. Tout gagnant recevra une prime en espèces de **500 f.** le jour de publication du résultat établi sur un contrôle rigoureux au 28 février prochain.

Possibilité de gagner nos primes supplémentaires de **25.000 f.**

AVIS Conformément à notre engagement, toutes les solutions exactes du concours précédent ont été payées sans exception et plus : 25.000 fr. prix en espèces, 50.000 fr. primes gratuites, 500.000 fr. bons d'achat ont été distribués à titre de publicité.

Aux Magasins de Coucoucs garantis C.O.P.A.

59, boulevard de Strasbourg, PARIS

Veuillez m'expédier le coucou d'origine à 54 fr. que je paierai à réception. Je participe au concours et vous envoie ci-joint ma solution.

Nom _____ Adresse _____

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVDJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises : affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'expédition)

Professeur KEVDJAH, service V.A.H. 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bien-être, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé. écrivez-moi. Sœur HAYDEE, a Les Bourdettes-Saint-Agne, TOULOUSE.

LES CACHETS DELLOVA FONT MAIGRIR

rapidement, sans aucun régime et sans danger pour la santé. La boîte : 16 francs Envoi discret franco contre remboursement ou contre mandat adressé au Laboratoire J. D. Lafosse, 48, av. de la République, Paris. **RÉSULTAT SURPRENANT**

DOYEN DES ASTROLOGUES

Renseignez sur tout, Horoscope et Talisman gratuits, écrire nom, prénoms, adresse, date de naissance (si Madame donnez nom d'usage) joindre 2 francs timbres. Professeur DEMARCO, 29, rue de l'Industrie, Serv. V.I. Colombes (Seine).

BRILLANT

BUHLER

FAIT TOUT BRILLER

ARGENTERIE VITRES ET GLACES

DE JOLIS SEINS

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

CECI INTERESSE TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PERES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 10.301 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Herboriste.

Broch. 10.307 : Classes secondaires complètes ; Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 10.310 : Carrières administratives.

Broch. 10.318 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 10.323 : Emplois réservés.

Broch. 10.327 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 10.330 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 10.339 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 10.342 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto. — Tourisme.

Broch. 10.349 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 10.351 : Marine marchande.

Broch. 10.356 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 10.360 : Arts du Dessin : cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 10.368 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-repouseuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupeur pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 10.374 : Journalisme — secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 10.376 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 10.382 : Carrières coloniales.

Broch. 10.385 : L'Art d'écrire.

Broch. 10.390 : Carrières féminines.

Broch. 10.398 : Pour les enfants débiles.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59 bd. Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

FAITS DIVERS

LE COUP DE FIÈVRE



Isolée, la ferme des Raillon est perchée au milieu des rochers de la vallée de la Combe sourde.

Saillans (Drôme). De notre envoyé spécial

M. BRUN, adjoint au maire de Véronne, petit village des environs de Saillans, arrivait l'autre nuit à la gendarmerie de Saillans et frappait aux volets.

— Au secours, criait-il, Chaoua a eu son coup de fièvre !

Les gendarmes se levèrent rapidement. Abel Servan, dit Chaoua, ancien « Bat d'As » n'était pas pour eux un inconnu. Braconnier, voleur, repris de justice, cet ouvrier agricole était depuis longtemps la terreur du pays.

— Que s'est-il passé ? dit le brigadier.

— Chaoua est entré chez les Raillon. Il a bu leur vin et mangé leur lard. Après quoi, il a voulu les tuer.

Un petit cortège se dirigea vers la ferme des Raillon. C'est très loin, dans les rochers, dans une vallée sinis-

— Vous mangerez la soupe avec nous, dit la bonne hôtesse. Installez-vous !

Il s'installa. On lui servit de la soupe et du lard, un litre de vin. Il vida la bouteille. Quand il l'eut vidée, il la fit rouler sur le sol.

— Est-ce là tout ce que vous m'offrez ? dit Chaoua.

Mme Raillon fit mine de ne pas entendre. Il insista, gronda.

— Je n'ai pas le temps de vous servir ! répliqua la fermière. Et, d'ailleurs, il faut que je fasse un pansement à mon mari.

— Le pansement, c'est moi qui vais le lui faire, tempêta Chaoua.

Chaoua se dressa. Il titubait, le malade le regardait venir vers lui, sans comprendre. Chaoua s'était emparé d'un couteau. Était-il brusquement devenu fou ? Il brandissait son arme ; il frappait. D'un premier coup, il fendit le menton de l'infirme ; et lui taillada ensuite la nuque, puis lui planta

qui le lui gardait. Il avait proféré quelques sourdes menaces.

— On m'embête, criait-il, et bien, le moment de me venger est arrivé ! Je suis bien content !

A cette heure-là, M. Monnier ignorait le drame de la Combe sourde. Chaoua s'enfonça dans la nuit.

Alors, commença la dure recherche de l'homme traqué. On suivit sa trace sur le sol humide : elle se perdit dans les bois d'Egluy. Il fallait



Abel Servan, dit Chaoua, était une véritable terreur.

maintenant cerner entièrement le massif de Die. Les gendarmes s'y employèrent. La population, tout entière dressée contre Chaoua s'offrit de participer à la chasse à l'homme.

Je pris part à la battue. Combien de granges abandonnées n'avons-nous pas fouillées ?

Pourquoi, Chaoua a-t-il frappé, questionnai-je, pendant la battue, le lieutenant Breuil qui commande aux gendarmes ?



tre à qui l'on a donné le nom de vallée de la Combe sourde. Il était trois heures du matin quand les gendarmes arrivèrent chez Raillon. Le spectacle qui s'offrit à leurs yeux était poignante.

Un malade, Raillon le fermier, était étendu dans le fauteuil, où depuis plusieurs semaines la maladie le condamnait à rester. Mais il paraissait prêt de rendre l'âme. Le sang coulait de son menton, de sa nuque, de sa poitrine nue. Dans son délire le malade rappelait le meurtre de la nuit.

— Six coups de couteau, répétait-il comme une lita-

larme dans le flanc gauche, à quelques centimètres du cœur.

Mme Raillon, affolée, s'interposait entre le meurtrier et son mari. Chaoua en ayant fini avec Raillon se jetait maintenant sur la fermière. Courageusement, elle l'affronta. Elle prit son mari dans ses bras, le soutint, l'aider à marcher ; ils gagnèrent l'air. Dehors le fermier s'écroula, atteint d'une grave hémorragie. L'enfant des Raillon, Blanche, protégeait leur fuite. Lorsque Raillon se fut écroulé, Mme Raillon s'agenouilla près du blessé, puis elle dit à Blanche, sa fille :

— Va chercher du secours !

Il ne me répondit pas, mais un paysan de Véronne murmura :

— Il n'y a pas de motif apparent. Mais, croyez-le, Chaoua avait depuis longtemps des idées de derrière la tête. N'avez-vous pas remarqué à la ferme des Raillon, Blanche Raillon ? C'est une jolie brune aux yeux chauds, n'est-ce pas. Elle a quinze ans. Et, Mme Raillon n'est, elle-même, pas négligeable. Eh bien ! je vous l'affirme, Chaoua avait fait un rêve. Il courtoisait la mère ; il désirait la fille. Il aurait voulu devenir le caïd de la Combe sourde.

Le meurtrier, une première fois, fut manqué de peu ; il était revenu chez lui à nuit pleine ; il avait changé de vêtements, puis il s'en était retourné dans les bois. On le retrouva à la Vacherie, une petite ferme sur la route de Valence, à Romans. Son délire paraissait l'avoir abandonné.



Raillon ne reçut pas moins de six coups de couteau.

nie. Six coups ! Chaoua m'a frappé six fois...

Mme Raillon, qui calmait son malade, expliquait le drame. Cela s'était passé tard, dans la soirée. La fermière allait faire un pansement à son malade, lorsque la porte s'ouvrit. Chaoua apparut.

— Je viens voir Raillon, dit-il.

On avait peur de Chaoua à la ferme des Raillon, comme ailleurs. Cependant, à Véronne, on ne laisse jamais quelqu'un dehors. Surtout lorsqu'il s'agit d'un ouvrier du pays.

L'enfant partit dans la nuit. Elle alla prévenir les Granard, des fermiers voisins. M. Brun, adjoint au maire et le médecin du pays. Voilà ce que l'on savait du drame, quand à trois heures du matin les gendarmes se rendirent dans la vallée de la Combe sourde. Maintenant il fallait arrêter Chaoua.

On découvrit rapidement que Chaoua avait pris le maquis. Quelques minutes après le drame de la Combe sourde, il était allé réclamer son fusil à un fermier, M. Monnier,

Il était hirsute, déchiré comme un homme qui a couru dans les ronces la nuit.

— Qu'est-ce qui t'a donc pris, Chaoua ? questionna un gendarme, bonhomme.

— Je n'aime pas qu'on m'embête, répartit la brute.

B. PASCHETTO.



C'est dans la cuisine de la ferme, où il venait de boire et de manger, que Chaoua tenta de tuer les Raillon.

Arles.
(De notre correspondant particulier.)

DANS la vieille ville romaine aux rues étroites et mal pavées, où je trainais mes pas, j'entendis deux commères qui bavardaient sur le pas de leur porte :

— Le père Planète, disait l'une, c'est pas Dieu possible !

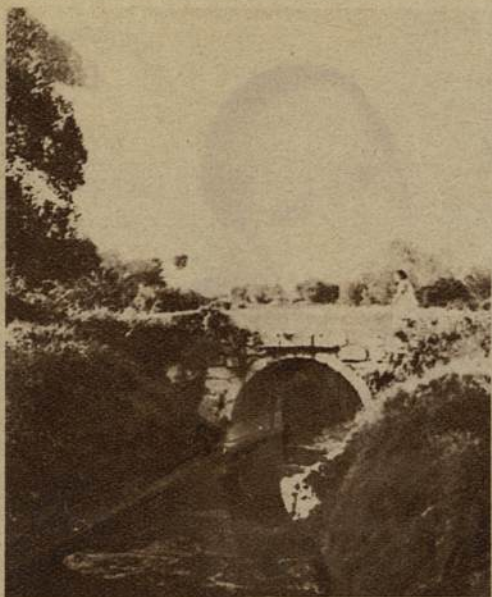
— Mais si, que je vous dis, répliquait l'autre. On l'a retrouvé, la gorge coupée, au milieu du champ. Les bêtes étaient rentrées toutes seules au mas !

Je dressai l'oreille. Ce nom du Père Planète, qui est le sobriquet du vieux Balthazar dans l'Arlesienne, prononcé ici, avec cet accent chantant du midi, au seuil d'une maison d'Arles qui fournissait son vivant décor au drame devenu légendaire, avait de quoi frapper l'esprit du voyageur.

Paraît qu'on ramène le corps à la morgue où le docteur va l'autopsier, reprit la bonne femme.

Je flairai l'un de ces crimes de la montagne, lourds de mystère et d'angoisse. Je courus en toute hâte au cimetière arlésien, proche des Alyscamps, où se trouve la morgue. Là, on me confirma la chose : un vieux berger de Fontvieille, Jean Martini, qu'on appelait le Père Planète pour les ressemblances qu'il avait avec le héros d'Alphonse Daudet, avait été assassiné dans les Alpilles, tandis qu'il paissait son troupeau de moutons.

Déjà, les aides du médecin-légiste préparaient la table sur laquelle, dans un instant, on étendrait le corps roidi du vieillard, pour l'autopsie dont on attendait la seule lumière qui pût être faite sur ce drame étrange, incompréhensible, inexplicable.



C'est près d'un ruisseau qui alimente le canal qu'on découvrit le cadavre du berger.



Ils ne connaissaient pas le mort et ne savaient presque rien de l'affaire.

— Vous devriez aller jusqu'à Fontvieille. Ce n'est pas si loin. Dix kilomètres, pas plus. Là-bas, vous aurez tous les détails de l'histoire.

Fontvieille, ce n'est rien qu'un village, au pied des Alpilles, sur la route des Baux. Sans le moulin d'Alphonse Daudet qui l'a rendu célèbre, personne ne saurait son nom. Mais en cette journée d'automne, où le soleil brille là-bas comme aux beaux jours de mai, sa population semble avoir décuplé. Tout le monde est dehors et s'entretient de l'événement.

Ici, les renseignements ne manquent pas, et chacun se pose la même question :

— Qui donc pouvait en vouloir au Père Planète ?

C'était un curieux homme. Il était arrivé un jour, à pied, voilà des années, tant d'années, que tout le monde au pays en perdait le compte, de sa Lombardie natale. Il était jeune alors. Un beau gars, brun et bien bâti, avec des yeux clairs où passaient tous les rêves des chansons qu'il avait rapportées d'Italie, et qu'il modulait d'une voix tendre, languissante et prenante. Il s'était plu dans la région et ne l'avait pas quittée. De mas en mas, il avait travaillé à Eyguières, à Saint-Rémy, aux Paluds, toujours de bonne humeur, un peu nonchalant comme tous ceux de son pays, mais robuste et honnête. On l'employait selon la saison aux olivades, du côté de Salon, ou aux magnaneries du Comtat Venaissin.

Le temps avait passé. Jean Martini, qui ne s'était fixé nulle part, cueillant l'heure avec la chanson, et contant fleurette aux filles rencontrées au hasard de la route, sentit les premières atteintes de l'âge. Il se plaça comme berger, en Arles, aux Salins de Giraud, puis à Fontvieille. C'est de ce temps que lui vint son sobriquet de Père Planète. Aux veillées de l'hiver, il contait intarissablement des histoires qu'il avait imaginées, dans la solitude de la montagne en gardant ses troupeaux. On l'aimait bien, le Père Planète, mais à la longue on le trouvait un peu ennuyeux. Les jeunes gens disaient qu'il radotait. Mais lui ne se troublait guère. Il y avait toujours quelque servante obligeante ou quelque aïeule pour écouter ses récits, qu'il faisait d'une voix encore ferme, où demeurait un zéaïement qui trahissait ses origines italiennes.

Avec l'âge, il n'avait pas blanchi. Sa barbe, qui poussait dru autour de son visage hâlé, restait noire comme une aile de corbeau, mais son front s'était dénudé, et ce crâne chauve achevait de lui donner cet air quelque peu « sorcier » des vieilles gens accoutumées à une longue solitude.

Parfois, à la mauvaise saison, quand le temps empêchait les bêtes de sortir pour quelques jours, le Père Planète prenait son bâton, et d'un bon jarret s'en allait à la ville, à Arles, où on prétendait qu'il laissait des souvenirs du temps où il y avait travaillé. La pluie et le vent, dans ces occasions, ne l'arrêtaient pas. Ce qu'il faisait à Arles, on ne l'a jamais bien su. Lui, si bavard, se taisait quand les gens de Fontvieille lui demandaient en riant, à son retour, si « sa connaissance » était toujours en bonne santé. Il secouait la tête en grognant. Et sa mimique faisait rire de plus belle autour de lui.

On disait aussi que le vieux berger était riche. Dans la cabane de pierres sèches, où il s'abritait, on avait retrouvé, après sa mort, un portefeuille usé et rongé où il enfermait ses économies : quatre mille huit cents francs en billets de cent francs. Ce n'était donc pas pour le voler qu'on l'avait tué. Du moins, cela paraissait ainsi à première vue. Mais ses anciens patrons, des fermiers d'Arles et de Salins-de-Giraud, ont déclaré que Martini, du temps qu'il était chez eux, possédait, à leur connaissance, pour quarante mille francs de titres au porteur. Et, de ceux-là, on n'avait pas retrouvé la trace !

— Montez donc jusqu'au mas, me dit un de ceux qui, sur la place de Fontvieille, s'entretenaient de ces choses, on vous conduira près du ruisseau qui alimente le canal. C'est là qu'on a retrouvé son cadavre. Vous verrez. C'est à n'y rien comprendre.

J'ai enjambé le sentier qui laisse la plaine où sont les oliviers et j'ai gagné la bergerie qu'un cyprès, tout droit et tout noir, signale de loin.

La veille, au soir, les moutons qui brouaient près de là, sur la petite colline grise

L'assassinat

du Père PLANÈTE

parfumée de romarin, étaient rentrés seuls au bercail. Les deux chiens du Père Planète, Colosse et Noiraud, les accompagnaient, l'oreille basse et l'œil triste. D'un coup de patte, les intelligents animaux avaient fait sauter le loquet du portail de bois qui s'était ouvert devant le troupeau. Et la nuit était passée.

Au matin, le berger ne paraissant pas, sous le soleil, haut dans le ciel, qui brûlait leur toison, les bêtes s'impatientèrent. Le maître arriva, s'étonna de l'absence du Père Planète. On courut à sa misérable hutte : il n'y était pas. Ce n'est qu'une heure plus tard qu'on le découvrit, étendu sur le dos, enveloppé dans sa houppelande, au bout du pacage.

Il portait au cou une blessure effrayante : une incision nette, longue de trois centimètres, exactement le coup que porte au couteau un spécialiste de la saignée égorgeant une brebis.

Quand je suis arrivé, les gendarmes d'Arles et le juge d'instruction étaient déjà venus. A la place où l'on avait relevé le corps du Père Planète, il n'y avait plus qu'une tache brune, le sang que la terre avait bu, et que bientôt le soleil effacerait. Dans la poche du malheureux, on avait retrouvé l'arme du crime, mais la trouvaille ne fournissait aucune indication, car c'était son propre couteau, dont l'assassin s'était servi, et qu'il avait ensuite soigneusement replacé tout sanglant, dans la poche de la victime.

En dehors de cela, il n'y avait rien : pas une trace, pas une piste. La seule certitude que devait apporter l'autopsie, c'est que la plaie révélait une main qui ne tremblait pas, une main sûre d'elle, habile à trancher

au premier coup la gorge d'un mouton, la main d'un berger ou la main d'un boucher.

Le vieil homme, qui ne s'était pas débattu, semblait avoir été surpris pendant son sommeil par l'assassin, alors, sans doute que, couché à même la terre, il goûtait aux douceurs de la sieste.

Mais qui l'avait tué ? Et pourquoi ?

Pour le voler, on n'eût pas laissé le portefeuille, retrouvé dans sa cahute. Quant aux titres que, dit-on, il possédait, il est moins que probable qu'il les ait eus sur lui, ou même dans sa cabane.

Alors, il faut chercher autre chose. Haine ? Jalousie ? La mort du vieux berger est-elle liée aux courts voyages qu'il faisait parfois à Arles ?

Mais on ne lui connaissait pas un ennemi. Et qui donc aurait pu nourrir un sentiment haineux pour le vieillard inoffensif, rêveur aux étoiles, qui demeurait des semaines entières sans voir âme qui vive, seul dans le pâturage, avec ses chiens et ses ouailles ?

Je suis rentré à la ville, pensif et silencieux. La nuit descendait sur la vallée. Au loin, j'entendais les sonnaillies d'autres troupeaux qui regagnaient leurs mas parmi les aboiements des chiens. La vie des bêtes et des gens continuait par-dessus la mort tragique et inexplicable du Père Planète, le vieux berger lombard, cette mort qui, sans doute, demeurera toujours troublante et mystérieuse comme les longues histoires qu'il aimait à conter, le soir à la veillée...

Henri BÉCRIAUX.



Les moutons étaient rentrés seuls au bercail, tandis que le berger assassiné restait couché, enveloppé dans sa houppelande.

En présence du juge d'instruction, on pratiqua dans la morgue, l'autopsie du cadavre du père Planète.

L'AFFAIRE Stavisky a commencé aux assises. Qu'est-ce que c'est que l'affaire Stavisky ? Pour l'avoir trop, le public, l'opinion ne le sait plus. Après deux ans elle reste comme une sorte d'éblouissement, de tornade qui est passé en brisant, en ruinant.

L'affaire Stavisky n'est plus qu'une blessure et un symbole. Si on prend la peine de se reporter aux articles que nous avons écrit ici ; dès le déclenchement du scandale, en janvier 1934, on verra que, les premiers, nous avions compris ce qui allait se passer. Non pas l'étouffement. Tout le monde, parbleu, pouvait prévoir l'étouffement. Mais nous écrivions : « Stavisky n'est rien, il n'a pas d'envergure, c'est un pauvre petit aventurier. L'affaire Stavisky en elle-même n'a pas de classe. L'affaire Stavisky n'est qu'une maladie. La magistrature, la politique, la police, le parlementarisme et peut-être le régime ont la crise trop prévisible

tout le monde se lâche, se trahit, se vend pour essayer de s'en sortir soi-même. La république des camarades craque de tous les côtés. Il semble qu'à côté de cette tornade, les scandales de Suez, de Panama n'ont été que des aventures de salon.

C'est le six février, le pays au bord de la révolution, les hommes d'Etat qui tombent les uns sur les autres. C'est la mort du conseiller Prince où l'opinion voit un nouveau crime politique. C'est la débâcle. Le procureur de la république de Paris est obligé de se démettre. C'est la débâcle, le grand écroulement. Pourquoi le paysan de Beauce et de Provence travaillerait-il, garderait-il avec

LE CUIGNOL STAVISKY

amour sa terre s'il n'est plus ni gouverné, ni jugé, s'il ne se sent plus protégé ?

Et puis, peu à peu l'émotion décroît. On a mis à la tête du gouvernement un vieillard souriant qui, comme les imageries placides des affiches, donne confiance à tous. La France magnifique, éternelle, retrouve son équilibre, sinon tout à fait sa sérénité. Les

voir une mission à accomplir. Il avait dû suivre le scandale. Il était encore indigné. Il était peut-être, le six février, place de la Concorde. Il avait eu peur pour son pays, pour son patrimoine, pour sa famille. Maintenant il est là et il regarde ces responsables et il écoute le greffier aphone annoncer cet interminable acte d'accusation où il n'y a

éclaté, il a fait le dégât que l'on sait et puis il a repris des proportions ordinaires.

Je ne vais pas dire une fois de plus pourquoi l'émotion a été aussi considérable. Tout le monde sait cela. Mais pourquoi le dégonflement de cette énorme bulle ?

Il y a d'abord des raisons de nerfs. Quand petit à petit les gens ont repris leur sang-



depuis longtemps. Qui sait comment ils supporteront l'épreuve ? »

Nous disions ceci avant même d'apprendre la mort de Stavisky. Nous n'étions que trop bons prophètes. La mort mélodramatique du bel Alexandre dans la villa de Chamonix mit le comble à l'exaspération du pays. Les esprits surexcités eurent trop beau jeu d'accuser la police politique d'avoir supprimé un homme qui pouvait compromettre, entraîner dans sa honte de hauts personnages. L'opinion dressa le poing contre les politiciens marrons, les magistrats complaisants, les policiers à plusieurs soldes. La peur, une peur atroce se glissa dans ces temples, tordit le ventre de tous ces honorables qui s'éveillaient la nuit en sursaut, interrogeant le fond de leur conscience, se demandant jusqu'à quel point leurs complaisances, leur veulerie étaient des crimes. On arrêta des députés, des directeurs d'assurances. D'anciens présidents du conseil, des ministres en activité sont compromis. On arrêta des journalistes. L'homme à tout faire de la troisième République, Dubarry, entre à la Santé. Le conseiller Hurlaux tentera de se suicider dans le cabinet de son chef. Un directeur du ministère, Blanchard se suicide. C'est l'époque où un journal propose sérieusement aux honnêtes gens de porter un insigne « je ne suis pas député ». C'est la panique. Il n'y a plus d'amitiés, de complicités, de protections. A la Chambre, au Palais,

politiciens compromis ou disqualifiés se terrent. D'autres menaces économiques, monétaires, extérieures surgissent qui détournent l'attention. Il faut vivre, d'abord. L'affaire perd de son éclat, elle languit dans la procédure. Elle passe dans le répertoire des chansonniers. Puis les têtes de tures de Garat, de Bonnaure sont bientôt usées, elles aussi. Un jour le public commence à s'attendrir sur le cas des enfants de Stavisky et voit d'un œil mouillé la libération d'Arlette Stavisky, celle qui, au début, rassemblait sur elle toute la haine.

Cette fois l'affaire est bien morte.

Voilà ce qu'il en reste. Vingt inculpés dans les boxes, soixante-dix avocats qui s'agitent. Ces inculpés, personne ne les connaît plus. Ce sont donc ceux-là les tenants de cet étonnant scandale, les lieutenants du mythe Stavisky, ces êtres falots, tristes, balbutiants. A part Garat, Bonnaure, Dubarry, Arlette, Digoin, ce ne sont que de vagues commis, fonctionnaires dévoyés, publicistes ou avocats corrompus. La présence du procureur général de la Cour de Paris, de l'homme rouge, flanqué de deux procureurs, ses aides, ne réussit pas à rendre un peu de majesté à cette enceinte où devait être rendue une si éclatante justice.

Je regardais à la première audience un juré, n'importe lequel, pris au hasard. Un petit commerçant, visiblement. Au début, il était agité, pâle. Il avait le sentiment d'a-

rien, où il n'y a plus rien. Je l'ai regardé, ce Français pendant les premiers incidents burlesques, le cafouillage général, les arguties stériles à mesure que tout cela se rapetissait, que cet immense cadavre s'en allait par lambeaux. Et à un moment j'ai vu son émotion s'éteindre, tout son corps se détendre. Il s'est accoudé d'un air las à son banc, j'ai senti qu'il avait compris à quel point tout cet appareil ne serait plus qu'une corvée inutile. Il a hoché la tête et il me semblait que je l'entendais murmurer : « C'était pour ça ! »

Essayons de mettre quelque ordre dans tout cela. Qu'était l'affaire Stavisky ? qu'est-elle devenue, et pourquoi ?

Je me souviens de ce soir du 23 décembre 1933 où je rencontrais à la porte du Claridge Romagnino que je connaissais vaguement, un Romagnino livide qui me jeta en passant : « Le patron vient de filer ».

Je ne comprenais pas, j'allais voir un de nos amis dont je savais qu'il était en relations suivies avec Stavisky. Lui aussi était décomposé parce que, depuis quelques jours, il savait. Il me dit :

— L'affaire ne sortira pas parce qu'elle ne peut pas sortir. Ce serait trop énorme.

Je lui répondis instinctivement :

— Pourquoi ? Rien n'est trop énorme et tout se tasse. L'affaire peut très bien sortir et puis rentrer.

C'est ce qui s'est passé. Le scandale a

froid, la logique et l'esprit critique sont revenus. Les légendes ont commencé à s'effondrer. Celle, d'abord, de l'assassinat de Stavisky. Franchement, il est certain qu'il s'est suicidé. Ce n'est pas que je ne crois pas la police politique capable de supprimer quelqu'un qui la gêne. Mais dans cet état d'affolement de tous, devant une opinion alertée c'eût été une faute impardonnable. D'ailleurs je persiste à croire que si on avait pris Stavisky vivant, le scandale n'eût pas atteint cette ampleur. Alexandre avait trop intérêt à tout réduire, à tout camoufler, à couvrir ses protecteurs. On eût pu transiger avec le chef de bande, on ne le put pas avec les lieutenants épouvantés.

Ainsi de la mort de Prince. Il y a bien peu d'esprits raisonnables maintenant pour croire au crime, à ce crime inutile et maladroit, alors que dès les premiers jours la thèse du suicide s'imposait.

Ensuite, l'opinion s'est rendue compte qu'à part les complices directs il était bien difficile de peser les responsabilités. Où commençait la complicité, où s'arrêtait la

complaisance inconsciente ? Fallait-il inculper tous ceux qui avaient fait des affaires normales avec Stavisky, tous ceux qui avaient, pour des raisons diverses, touché de l'argent de lui, compromettre tous les parlementaires ou gens en place qui, au hasard d'une invitation commune, s'étaient assis à sa table ? Et même pour ceux qui avaient vraiment trafiqué avec lui comment s'établissait leur responsabilité ? Je connais par exemple un garçon apparenté à un homme politique qui a fait des affaires avec Stavisky, qui a même eu entre les mains des bons de Bayonne et qui, au bilan, perd un million dans l'aventure.

trôle du ministère des Finances ne furent-ils pas alertés. Comment les grandes organisations bancaires acceptèrent-elles d'escompter ces bons ou de les écouler dans leur clientèle ?

Pour la première question, réponse : D'abord à Bayonne tout les gens qu'il faut sont complices. Le directeur du crédit municipal, le vérificateur expert des gages et le député-maire de Bayonne. Ensuite les bons sont faux. La souche, celle qui reste dans la comptabilité, celle que voit le contrôleur des finances, porte quelques centaines de francs. Le bon lui-même, détaché, porte quelques centaines de milliers de francs.

Réponse à la deuxième question : Les amis politiques de Stavisky ont réussi à surprendre la bonne foi des services du ministère du Commerce, à faire signer par le ministre une circulaire qui recommande aux banques et aux assurances les bons de Bayonne ! Ensuite les banques et les assurances escomptent avec plaisir ces bons, parce qu'elles ont

Aymard, Paul Lévy. Enfin la « recéleuse », Arlette Stavisky.

Voyons-les, un par un, dressés dans le box à la voix du président, pantins de ce guignol qui font trois petits tours et disparaissent de nouveau.

Arlette Stavisky. — La figure la plus attachante de toute la galerie. Elle domine toute l'affaire. L'âme de l'aventure est pourtant humainement innocente. Elle a aimé son mari et l'aventurier l'a adoré. C'est pour elle, pour son bonheur, pour son luxe, qu'il a ramassé des millions, qu'il s'est élevé du rang de petit escroc à celui de grand voleur international. Il a lutté pour cette femme, il est mort d'avoir perdu ce qu'il lui avait promis. Elle a deux enfants. Elle sortira probablement libre du procès. Elle est marquée à jamais par le drame. Elle a été une des reines de Paris, des ministres se sont assis à sa table, des rois lui ont baisé la main. A trente ans, belle, elle doit s'enterrer, changer son nom, disparaître.

Tissier. — Un homme de main, à tête de fonctionnaire de province, que Stavisky avait fait nommer par Garat, directeur du Crédit municipal de Bayonne, obéissait au doigt et à l'œil au patron. C'était lui, la machine émettrice de bons, de millions ; il ne se lassait pas d'en faire. Il trouvait ça très amusant. Pleutre, sans envergure. C'est son effondrement, quand un petit fonctionnaire des finances s'est aperçu de quelque chose et l'a interrogé, qui a tout déclenché. S'il avait tenu le coup vingt-quatre heures, le temps nécessaire au « patron » pour déclencher à Paris, la grosse artillerie de ses relations, il n'y aurait peut-être pas eu d'affaire Stavisky.

Cohen. — Même fiche, même caractère. Nommé par Stavisky, Garat, vérificateur expert du Crédit de Bayonne, expertisait ce qu'on voulait, des bouchons de carafe pour des millions.

Joseph Garat. — Politicien de province, député et maire de Bayonne. A dû commencer par être ébloui par le faste de Stavisky à Biarritz et la beauté d'Arlette. Est passé des complaisances à la compromission, puis, pris dans l'engrenage à la complicité directe. Dindon de la farce, ne paraît pas en avoir tiré un bénéfice correspondant à la partie qu'il jouait. Pauvre type, probablement plus faible que foncièrement coquin.

Gaston Bonnaure. — L'homme à tout faire de Stavisky, qui l'avait fait élire député. Servait à peu près de valet à Stavisky qui lui faisait faire ses « coups » dans les ministères. C'est lui qui a obtenu du ministre du Commerce, la signature de la fameuse circulaire. Bien découplé, assez falot.

Paul Guébin. — Directeur de compagnie d'assurances. Gros homme important qui possédait une situation confortable. Notable que la tentation n'aurait pas dû effleurer. Son cas est grave. Il a engagé l'énorme puissance des compagnies d'assurance dans cette aventure sans issue. Secret, résigné, un homme à la mer.

Antoine Digoïn. — Même type. Son cas paraît moins grave. Ancien directeur du Crédit d'Orléans. Son rôle, obscur, apparaîtra aux débats.

Raoul Desbrosses, Emile Farault, Georges Hatol. — Comparses, sans personnalité. Des employés de la machine à escroquer.

Hayotte. — Un des hommes de confiance de Stavisky. Sans intérêt. Fils de famille dévoyé, camarade de débauche plutôt que collaborateur en affaires. Peu intelligent, type du noceur gras, blafard. Stavisky en avait fait un moment le directeur de l'Empire.

Gilbert Romagnino. — Par contre, est séduisant. Vif, intelligent, plein d'allant. Le véritable homme de main. A dû prendre la mauvaise route après la guerre. Méritait mieux. Il avait toute la confiance de Stavisky et s'est cru souvent avec des millions, dans les poches. Le soir où le patron s'est enfui, s'est trouvé avec cinq louis en poche.

Guiboud-Ribaud. — Avocat remarquable. C'est grâce à lui que, « juridiquement », Stavisky a pu tenir l'équilibre si longtemps.

Gautier. — Même fiche, mais caractère plus faible. Malade, incertain, à moitié irresponsable peut-être.

Bardi de Fourtoul. — Le personnage comique, typé depuis vingt fois, dans les opérettes et les revues. Général, se laissant embarquer dans tous les conseils d'administration qu'on voulait. Buté et malin, théâtral et ridicule, Cassé, déchu, arrêté. Une fin lamentable.

Albert Dubarry. — La place me manque pour camper le personnage, qui vaut un volume. L'homme de confiance de la Troisième. Tutoie cinq mille parlementaires ou anciens parlementaires, entrait sans frapper chez n'importe quel ministre, obtenait tout ce qu'il voulait. Journaliste, pamphlétaire, gourmet, d'esprit vif, souple. A servi les intérêts de Stavisky qui commandait son journal *La Volonté*. Déchu, il devait géner. On a gardé deux ans, ce vieillard en prison. C'est dur. Il s'est vengé spirituellement. Il pouvait « mettre dans le bain » beaucoup de gens, car il sait à peu près tout. Il n'a pas parlé.

Pierre Darius. — Pamphlétaire martini-quais. Curieux personnage.

Paul Lévy. — Vieux polémiste parisien. Tous les deux, ont obtenu de l'argent de Stavisky pour le soutenir ou ne pas l'attaquer.

Camille Aymard. — Journaliste de talent. A reçu de l'argent de Stavisky à la suite semble-t-il, d'une imprudence.

Et voilà. Que risquent-ils ? Tissier, complice matériel des faux et du reste, aura probablement le maximum. Cohen, également. Parmi les gens en place, Garat est terriblement engagé. Tous les trois iront peut-être au bagne.

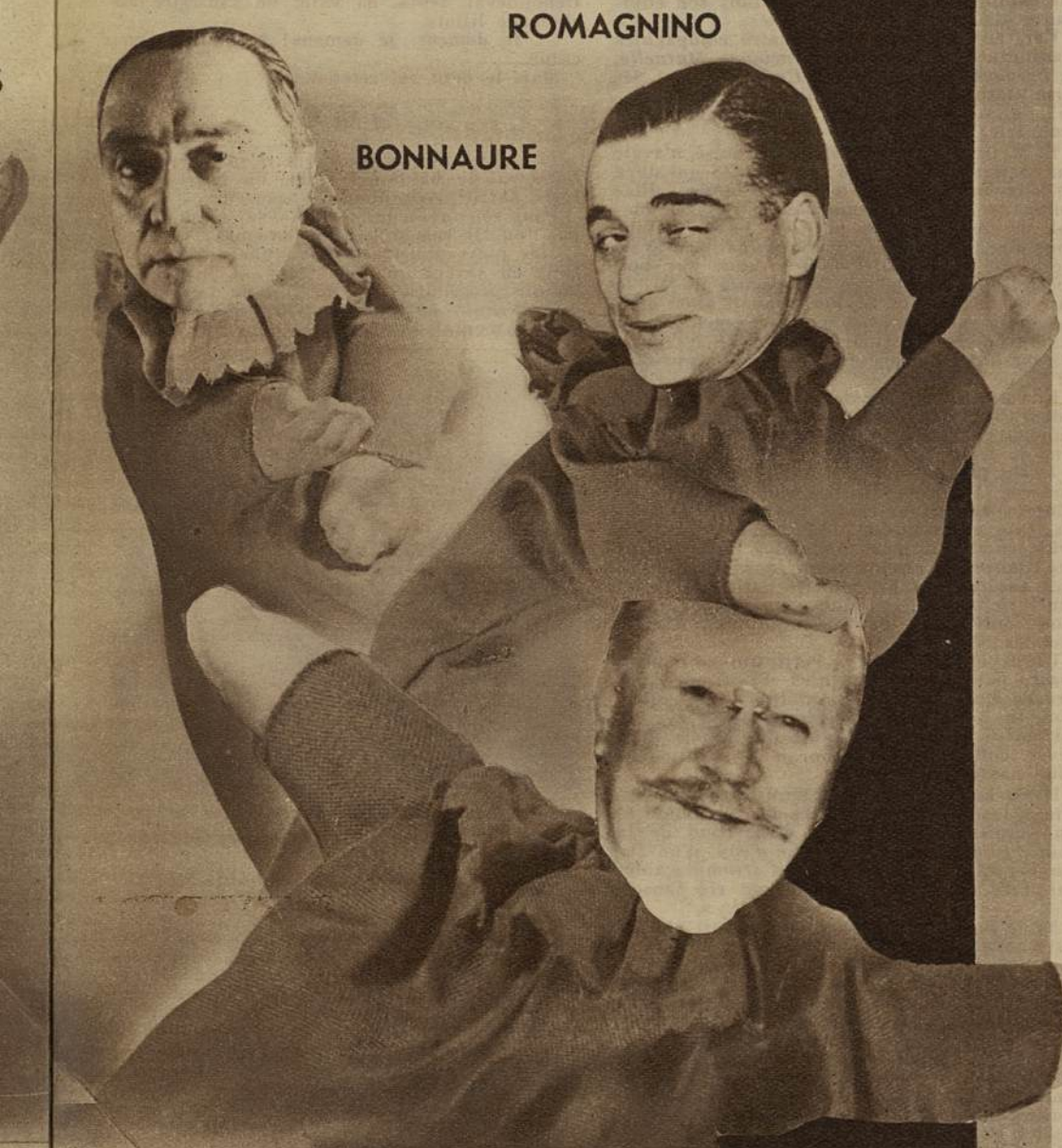
Paul Guébin sera sévèrement puni, sauf gros incident d'audience. Mais après, c'est à peu près fini. Digoïn, Desbrosses, Depardon, Faranet seront jugés sur la technique de leur collaboration. On leur distribuera quelques années de prison. De même, Gautier ou Guiboud-Ribaud. Gaston Bonnaure, inconsistant, s'en tirera, à mon avis, avec peu de punition. On sera indulgent ou plutôt, on méprisera Hayotte et Romagnino. Les journalistes, Darius, Paul Lévy, Dubarry lui-même, seront absous ou obtiendront le sursis, pour une peine sans gravité. Camille Aymard sera acquitté. On rendra définitivement Arlette Stavisky à ses enfants. Il est possible même, qu'il y ait un groupe massif de sept ou huit acquittements.

Il en manque, à ce banc. Evidemment. Un surtout, dont nous avons parlé en son temps, un technicien de l'escroquerie qui « inventait » dans le secret de son cabinet les affaires, que ce bel Alexandre lançait sur le marché. Celui-là s'en est sorti. Qu'il y puise de la prudence. Et, enfin, il manque, au premier rang... Mais non, il ne manque pas, il est là, tout le monde le sent, le voit, le redoute encore, avec ses yeux de velours, son profil d'aigle empâté, sa tête aux cheveux luisants posée sur un col glacé, le trou rouge de sa tempe, tendre, arrogant, qui sourit de son œuvre et n'attend plus de châtimeur.

Paul BRINGUIER.

STAVISKY

Dans ces conditions il était relativement facile de noyer le poisson. La première panique passée, il y a eu tout de même une certaine solidarité entre les gens en place. On a essayé de sauver ceux qui ne paraissent coupables que de maladresses ou d'imprudences. La commission d'enquête n'a pas insisté. Le parquet, perdu dans ce



fatras, a classé, a mis au rebut pas mal de dossiers. Les compromis ont commencé à respirer. On les voyait réapparaître, par fournées, chaque mois, suivant la cadence des non-lieux, dans la rue, qui humaient l'air de la liberté, dans les restaurants en vogue, dans les couloirs de la Chambre et des ministères.

Il eût pu, il eût dû y avoir deux cents inculpés. Il y en eut jusqu'à cinquante. Ils sont vingt, dont quelques-uns libres, dans le box, aujourd'hui.

Que leur reproche-t-on ? Que dit l'acte d'accusation ?

De toute la folie de Stavisky, de l'étonnant entassement de rêves avertis, de petites escroqueries, de vastes affaires louches, il n'a en somme retenu que quelques chefs banaux d'accusation pour constitution irrégulière de sociétés, pour abus de confiance dans l'affaire du Crédit municipal d'Orléans et surtout, plat de résistance, pour escroqueries, abus de confiance, faux et usage de faux, corruption, dans l'histoire des bons de Bayonne.

Dépouillé par l'instruction, le mécanisme en est simple. Les crédits municipaux de province sont autorisés à émettre des bons à échéance fixes, garantis par leur encaisse de gages. Bayonne, normalement pouvait émettre pour deux ou trois millions de ces bons. Il en émit pour trois cents millions. Comment ? Comment les services de con-

un bénéfice d'escompté de 25 % et qu'elles se savent garanties par la ville de Bayonne, par l'Etat et couvertes par cette fameuse circulaire.

Enfin une grave compagnie d'assurances, par le truchement de son directeur, est complice.

Dernier coup. Les quelques millions de bijoux, déposés en gage à Bayonne, sont faux. Les vrais sont dans les coffres de Stavisky ou de ses amis, et au cou de leurs maîtresses.

Donc sont accusés les complices directs, matériels, les hommes politiques qui ont mis leur influence au service de l'escroquerie, les recéleurs, c'est-à-dire ceux qui en ont sciemment profité, des journalistes qui ont appuyé l'action de Stavisky.

Dans la catégorie des complices directs, Tissier, directeur du Crédit de Bayonne. Cohen, vérificateur expert, Romagnino et Hayotte, hommes de confiance du patron, qui Depardon, démarcheur ; Faranet, Hatol, comparses ; Digoïn, Desbrosses, pour l'affaire d'Orléans ; Guébin, directeur d'une compagnie d'assurances ; Joseph Garat, député-maire de Bayonne ; l'ex-général Bardi de Fourtoul ; les avocats Guiboud-Ribaud et Georges Gautier, « conseils » de Stavisky. Pour la concussion, la compromission, la corruption, le député Bonnaure, les journalistes Albert Dubarry, Pierre Darius, Camille





L'ex-commissaire Deshayé de Bonneval vient d'être condamné par la cour de Lille à deux ans de prison. Ce n'est pas cher pour tant de canailleries commises par le policier-félon.

UN POLICIER POURRI

Lille (de notre correspondant particulier).

ENTRE un fraudeur de tabac belge et un voleur de grands magasins, Louis-Henry Deshayé de Bonneval, illustre descendant d'une noble lignée de gens d'armes, lui-même commissaire de police révoqué, a fait à la 2^e Chambre correctionnelle du Tribunal de première instance de Lille une entrée sans gloire.

Les lecteurs de *Détective* connaissent le sire de Bonneval. C'est au cours de notre enquête sur l'affaire Mariani que l'un de nos plus perspicaces collaborateurs a découvert l'inquietant personnage, et c'est dans ces pages que s'est dressée pour la première fois, à la satisfaction des honnêtes gens dont tant de fois il abusa, la silhouette cocasse mais dangereuse du bonhomme Bonneval.

Une compagnie d'assurances qui eut, comme

ment innombrables. On ne se plaint pas ! Dame ! Un commissaire ! On ne savait pas, dans le petit village de la plaine flamande, que le bonhomme aux longues moustaches avait été chassé de la grande famille des policiers honnêtes.

Mais tout a une fin. Les fournisseurs du bonhomme se plaignent. Ses créanciers montrent les dents. L'un d'eux, en octobre 1934, amène l'huissier à la porte de l'escroc :

— Donnez-moi une demi-heure, dit le « châtelain » à l'huissier et à ses démenageurs.

En face du château, il y a une petite ferme. La fermière vient justement de gagner une somme coquette à un quelconque tirage. Le chevalier à la triste figure l'aborde en pleurant.

— Je suis perdu, lui dit-il. J'attends de l'argent qui ne vient pas. L'huissier est là. Ma femme et mes petits vont connaître la rue et la faim !

Le cœur de la brave fille n'en supporte pas davantage. Pour une fois, Bonneval paie — avec de l'argent qui ne lui appartient pas, il est vrai !

Vient alors le scandale Mariani.

Dans ce journal — et c'est son honneur — Emmanuel Car fustige quelques policiers pourris. Tous ceux qu'il a pris à la gorge, avaient été, depuis, révoqués ou rétrogradés. Car sort de sa bauge, le de Bonneval, hagard, mais qui néanmoins fait front. C'est que le danger est grand pour lui. Commissaire, il ne l'est plus. Il a donné, en gage de sa bonne foi, à un prêteur parisien qui fit, ce jour-là, une bien mauvaise opération, sa carte de la Sûreté Générale. Cette carte qu'il avait, malgré tout, conservée, et dont il se servait pour voyager gratuitement en chemins de fer !

Il y a bien aussi un pâtissier d'Armentières qui se plaint d'avoir été « opéré » de 2.000 francs par le « commissaire » qui, ce jour-là, s'est targué de sa haute fonction.

On s'était tiré de guépiers plus dangereux que ceux-là. N'y avait-il pas eu, aux Andelys, en août 1931, une certaine histoire de sinistre pour lequel le noble magistrat n'avait pas réclamé moins de 355.000 francs... sans en toucher un sol, d'ailleurs ?

Il y avait surtout cette maudite affaire de la collection de timbres, une collection de grande valeur, détruite par un sinistre très localisé — il s'agit d'un coin de table — à Santes, en septembre 1933, collection pour laquelle notre homme avait demandé à ses assureurs la coquette somme de... 122.000 francs !

Et voilà que l'on parlait de lui ! Et voilà que l'on citait ses exploits d'homme habitué à toutes sortes d'expédients !... Qu'allaient faire les compagnies d'assurances ?

En attendant, pour subsister, Deshayé de Bonneval tenta de se faire inscrire au bureau de chômage à Lille ! Cela devait lui valoir une mésaventure supplémentaire.

Condamné une première fois à trois mois de prison par le Tribunal correctionnel de Lille, qui prit en pitié le pâtissier d'Armentières ;

condamné en appel à trois mois de plus, Louis-Henry Deshayé de Bonneval a été invité à venir expliquer aux magistrats lillois son étonnante histoire de timbres brûlés.

Car, en décembre 1934, quatre compagnies d'assurances : l'Urbaine, l'Ancienne Mutuelle, la Prévoyance, la Norwich Union, avaient déposé plainte contre leur client, M. de Bonneval, philatéliste distingué, pour tentative d'escroquerie.

Et M. Perret, juge d'instruction avisé, n'avait pas manqué, au cours d'une enquête qui dura de longs mois, à cause même des moyens dilatoires de procédure employés par Bonneval, de confondre l'ex-policier. J'aime autant vous dire tout de suite que notre gaillard avait été arrêté le 23 juillet dernier, alors que, bon apôtre, il voyageait en compagnie de M. le curé de Beaucamps. M. Perret avait alors estimé qu'il valait mieux mettre l'argent de ce vénérable ecclésiastique et celui de ses pieuses ouailles à l'abri des entreprises savantes de M. de Bonneval.

Et voilà le « seigneur de Santes devant le président Thermes. Curieuse silhouette de don Quichotte ! Etrange crâne pyriforme surmontant de gros yeux. Et une terrible moustache.

— On prétend que je n'avais pas de collection de timbres ! Quelle ignominie ! Quelle honte ! J'ai toujours payé mes primes annuelles. Que me veut-on ?... Les timbres qui ont brûlé chez moi le 20 septembre 1933 étaient des timbres de grande valeur que je tenais de mes ancêtres (!) Les experts ont ramassé les débris de ma collection hors ma présence, sans mon contrôle. Je décline toutes garanties et fais des réserves.

Un expert parisien, M. Petit, qui vint interroger, pour les compagnies d'assurances, le sire de Bonneval sur la qualité de sa collection, fut tout étonné, au cours de sa conversation, de se rendre compte que M. de Bonneval, collectionneur, ignorait l'A.B.C. de ce doux passe-temps.

Il est heureux que le « sinistre » n'ait pas atteint les tableaux de maître du « châtelain » ! On aurait pu déplorer la disparition de la Sainte famille, d'une Porteuse d'eau, d'un *Divin Berger* et de tant d'œuvres irremplaçables qui, fort heureusement, nous ont été conservées !

M. de Bonneval, pensant qu'il devait apaiser les scrupules de l'honnête expert, grimpa rapidement dans sa chambre et redescendit un quart d'heure après pour lui fournir une liste de dix-huit timbres, visiblement écrite quelques instants plus tôt, et dont le total atteignait le chiffre appréciable de 85.000 francs.

L'huissier Lépot, qui vint ensuite, eut plus de mal avec de Bonneval qu'avec trois bonnes douzaines de contribuables. Le professeur Muller, de l'Institut médico-légal, mis en possession des cendres de l'album de timbres, a fidèlement reconstitué la « collection ».

Il s'agissait de fragments de journaux calcinés et de timbres en fragments. J'ai fait le calcul. Toute la collection valait 1 fr. 35 centimes. Il n'y avait pas trace d'un seul timbre de valeur.

Deshayé de Bonneval, à toutes ces dépositions, oppose des « démentis formels ».

Une jeune femme, Mme Lemaire, du bureau de chômage de Lille, vient expliquer comment Deshayé de Bonneval, après un grattage savant

de sa carte d'identité, qui transforma le nom claironnant de ses aïeux en un démocratique Debonneval, tenta, en vain, de s'inscrire au chômage lillois.

— Je démens, je démens ! bredouille l'inculpé.

Mais le délit est retenu...

☺ ☺ ☺

Je préfère ne pas dire ce que pense de Bonneval le bâtonnier Boin, du barreau de Lille, partie civile pour les assureurs.

Pour son malheur, de Bonneval n'est même pas fou. Il raisonne très sainement et c'est — les juges d'instruction auxquels il eut affaire en savent quelque chose — un remarquable procédurier. Le professeur Le Grand, de la Faculté de Lille, qui l'examina au point de vue mental, le déclare responsable.



L'expert Petit s'aperçut que de Bonneval ne connaissait pas les timbres.

beaucoup d'autres, à se plaindre du « châtelain » de Santes, n'a pas caché, dans une lettre adressée au magistrat instructeur, que *Détective* lui avait ouvert les yeux sur son étrange client de Santes.

C'est notre droit, mieux : c'est notre devoir de démasquer et de désigner tout vif à la vindicte des braves gens les scélérats qui, sous le couvert d'une profession où l'on rencontre par ailleurs tant d'honneur et de probité, s'attaquent aux humbles et les dépouillent.

☺ ☺ ☺

Les aventures et mésaventures de Louis-Henry Deshayé de Bonneval, qui viennent, par deux fois, de l'amener devant les juges correctionnels, sont innombrables.

Deshayé de Bonneval est entré dans la police en 1924. On a voulu le faire passer pour fou. C'est surtout un paresseux. Ce commissaire de police — il serait curieux tout de même de savoir qui le nomma — ne pouvait rester longtemps dans les villes où il fut envoyé. Il était à la fois victime de sa paresse et aussi — nous demandons bien pardon de cette expression à ses anciens collègues — du « coup du commissaire », ainsi qu'on appela, dans les cités qui subirent de Bonneval, sa manière bien particulière de se procurer de l'argent de poche. Il s'arrangeait pour faire passer dans son bureau et un à un les agents d'assurances de la ville.

— J'ai un ami qui veut contracter une assurance-vie.

— Très bien ! Mille fois merci, monsieur le commissaire, d'avoir pensé à moi !

— A propos, j'ai oublié mon portefeuille et j'ai besoin de mille francs.

— Je vous en prie, monsieur le commissaire.

L'assureur partait, ravi, malgré l'abandon d'un beau billet.

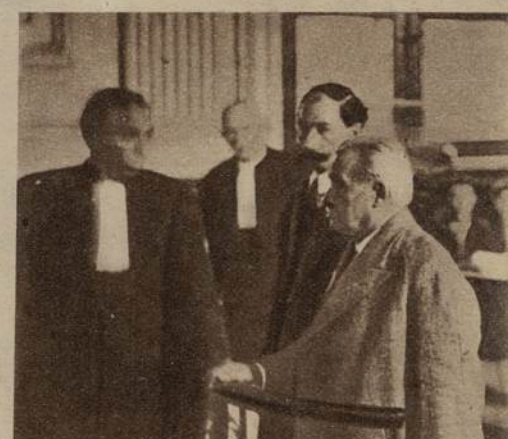
Ainsi, un peu partout, et en employant mille autres procédés, à Etaples, à Rouen, aux Andelys, à Montreuil, à Nieppe, à Paris-Plage et, enfin, à Avesnes où, à la suite de plaintes motivées, le sous-préfet le fit révoquer en 1922, le châtelain de Santes, qui avait tant d'amis à assurer, acquit la réputation d'un escroc que sa qualité rendait particulièrement redoutable.

A Santes, où il se réfugia près de sa femme et de ses quatre enfants qui, jamais, ne l'accompagnaient dans ses chasses à l'assureur, le chevalier de Bonneval devait bientôt faire régner une sorte de terreur.

Les dettes de Bonneval deviennent rapide-



C'est maintenant entre les gendarmes que l'ex-commissaire comparait devant les juges.



Le professeur Muller reconstitua la fameuse « collection » sans valeur de l'escroc.

Cependant, cet homme de quarante-sept ans tient à ceux qui l'approchent des propos étranges.

— Je suis en butte, dit-il, aux menées d'une véritable camarilla politique qui a juré ma perte et m'enverra à la mort... L'administration réactionnaire de la Sûreté Générale, qui m'avait, depuis quelque temps, en horreur, a voulu m'abattre à cause de mes idées avouées de libre penseur.

Et il ajoute : — Né sous une mauvaise étoile et marqué, dès ma naissance, par le destin, j'ai, pour mon malheur, spéculé à la Bourse et perdu de grosses sommes.

Et ceci, qui est délicieux : — Tous ces gens-là (les banquiers) ne sont bons qu'à détrousser le public... Pour eux, l'impunité est assurée comme il convient aux puissances d'argent sous la Troisième République, un des plus tristes régimes qui aient existé... On subit son destin, hélas ! Tout est matérialisme en ce bas monde. Et la justice est à la solde des puissances financières. Des esprits supérieurs comme Kardec, Léon Denis, Camille Flammarion et d'autres apôtres du spiritisme sont rares, hélas ! Ah ! Je suis dégoûté d'être Français !

Ce que Bonneval ne dit pas, c'est la façon curieuse dont il jouait à la Bourse. Sa femme lui servait de médium. Il s'adressait aux astres. Il perdait tout. Il s'en prit aux hommes. Et les voilà qui se retournent aujourd'hui contre lui !

Décidément, il a raison : il n'y a plus de justice.

Avant de succomber dans cette lutte difficile, Deshayé a juré de se venger. Il vient d'écrire au procureur de la République une lettre pleine d'intérêt :

« Un livre va paraître. Il s'intitulera : « La Magistrature dévoilée ». Il fera connaître la mentalité de certains membres de cet ordre. Rassurez-vous. Les éléments de cet ouvrage sont en lieu sûr. Mon assassinat par ordre, en prison, n'en empêcherait pas la publication. Cet ouvrage renferme également des communications et conférences d'esprits supérieurs invisibles qui collaborent avec les vivants pour le perfectionnement de l'humanité. »

Ce petit chantage non déguisé n'a pas empêché Deshayé de Bonneval, qui eut dans ses ancêtres un préposé aux menus plaisirs de Sa Majesté Louis XV, d'être condamné à deux ans de prison et 10.000 francs de dommages-intérêts, comme un vulgaire plébien.

Grandeur et décadence d'un policier félon !

André CARTON.

ÊTES-VOUS NÉ sous une Mauvaise Étoile GRATUITEMENT

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre



siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront précieuses, la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Écrivez-lui vos nom, prénoms, (Monsieur, Madame ou Mademoiselle), date de naissance et adresse; joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres-poste pour les frais de rédaction.

Professeur OX, Service 257-Y.
1, avenue Pilaudo, Asnières (Seine).

la Timidité
EST VAINCUE EN
QUELQUES JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé à. pil formé, entre 1 fr. en timbres. Écrire au Dr. V.D. Fondation RENOUAN, 12, rue de Orléans, Paris.

VIENDE PARAITRE

**LA VIE
SEXUELLE**

Précis d'initiation

« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »

Envoi à domicile en paquet clos contre remboursement... 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves - PARIS-14

**25 fr. MONTRE
BRACELET**

forme ronde, homme ou dame

En argent contrôlé... 39 f.
Forme allongée, chromé... 32 f.
Dame, plaqué or ou argent... 35 f.
Envoi contre remboursement
Entretien gratuit, garanti 5 Ans

ÉV. LYNDY MORTEAU p. Besançon
Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette
Métro Cadet Ouvert aussi le Samedi après-midi

BON - NATUREL - SAIN NAYIKA PARFAIT TONIQUE

M^{ME} PAULETTE D'ALTY
Professeur libre d'Astrologie Gie Manoscopie
qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.
SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE
14, rue de Turin, 14, Paris. « M^o Liège ou Europe ».

CONCOURS 1935
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

**ÉCOLE INTERNATIONALE
DE DÉTECTIVES
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)**
Brochure gratuite sur demande
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

MALADIES URINAIRES et des FEMMES
Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate.
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments.
Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17

25 FRS le CENT adre. à copier main et gr. g.
Corr. sans frais. Modèle trav. grat. Écrire
Etabl. SPIREX, R. P., 414, rue du Louvre, Paris.

LA POUSSE DES CILS réalisée scientifiquement



Photo Roge.

De beaux yeux ombrés par des cils longs, nombreux, souples et recourbés qui les mettent en valeur, n'est-ce pas là, madame, le principal élément de la beauté de votre visage ?
Pour celui-ci comme pour ceux-là, vous utilisez des lards : crèmes, rouges, poudres, cosmétiques. Mais, quand arrive le moment du repos, alors que vous traitez par des crèmes appropriées votre épiderme débarrassé de ses lards, que FAITES-VOUS POUR SOIGNER VOS CILS ? RIEN.
Grâce à NAYIKA, vous pouvez désormais faire bénéficier vos cils de soins particuliers.
Le NAYIKA n'est ni un lard, ni un cosmétique : c'est un produit à base de suc de plantes, favorisant la pousse des cils par son action vivifiante sur leurs glandes matricielles, rendant prolifiques celles que leur faiblesse laissait stériles et fortifiant également les plus vigoureuses : d'où accroissement tant de la longueur que du nombre des cils.
Les cosmétiques ont tendance en général à abîmer les cils : ils les décolorent, les dessèchent, entraînant même leur chute. Jusqu'à ce jour il n'y avait nul remède à cela.

Mais maintenant, grâce à NAYIKA, vos cils seront plus longs, plus nombreux, plus souples, vos yeux auront encore plus de charme. Vos paupières intérieures quelque peu clairsemées, bénéficieront comme vos paupières supérieures d'une pousse plus active et plus fournie.
En été, la femme voulant brüner, allongée sur le sable, offre son corps aux rayons ardents du soleil ; son épiderme qu'elle a pris soin d'huiler au préalable ne craint rien, mais il n'en est pas de même pour les cils qui rien ne protège. Soumis à l'action combinée de l'eau de mer qui les attaque et du soleil qui les dessèche, ils perdent leur souplesse, deviennent cassants et finissent par tomber. En ayant soin de mettre un peu de NAYIKA avant le bain de soleil, la femme avisée évitera tous ces inconvénients. Le NAYIKA a, en outre, l'avantage d'atténuer considérablement l'irritation des yeux provoquée par le chlore des piscines ou le sel de l'eau de mer.

Prix du flacon : 18 francs

Pour toutes commandes, écrire aux Laboratoires NAYIKA, service D. 4, rue Paul-Dupuy, Paris (16^e).

Livraison à domicile dans PARIS sur simple coup de téléphone à

**FORCE
SANTÉ
VIGUEUR**

par la SANTÉ.

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Gard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. Gard, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0.90

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Cette création exclusive

... conçue par nos décorateurs, appartient par sa qualité, sa ligne et sa richesse de bois, aux mobiliers de grande classe - Néanmoins, son prix très abordable permettra de réaliser un intérieur élégant pour le minimum de frais.



N° 1058 du catal. Salle à manger "HORS CLASSE", Palissandre verni des Indes ou Ronce noyer vernie : 1 bahut bas moderne, 4 portes, 2 tiroirs, larg. 1-65, poignées et entrées nickel et or; 1 table assortie à allonges; 6 chaises assorties, dossier incurvé, siège garni cuir. Complète, sacrifiée à **2700**

GALERIES BARBÈS

55, B^e Barbès-PARIS (18^e)

(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme AMBOIS)

Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ LE HAVRE 19, Rue du Chilleu LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand NANTES 27, Rue du Calvaire ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : 1^{er} l'Album général d'Ameublement, 2^e l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. 276 Rayer la mention inutile.

DETECTIVE

Le baron Lherbon de Lussats,
accusé par Bonny d'avoir tué
Prince, inculpé pendant deux
ans par le juge Rabut, livre les
secrets de sa vie aux lecteurs de
DÉTECTIVE

(Lire pages 8 et 9, le début des mémoires du
Baron de Lussats, sensationnel document.)

COMMENT J'AI TUÉ PRINCE

